

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 SUISSE, franco domicile 22.— 11.— 5.50 1.90
 ÉTRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart
 des pays d'Europe et aux États-Unis, à condition de sou-
 mettre à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays,
 les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ANNONCES Bureau : 1, rue du Temple-Neuf
 15 % c. le millimètre, min. 4 fr. Petites annonces locales 11 c.,
 min. 1 fr. 20. — Avis tardifs et urgents 35, 47 et 58 c.
 Réclames 58 c., locales 35 c. Mortuaires 20 c., locaux 16 c.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
 Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève,
 Lausanne et succursales dans toute la Suisse

RETOUR A LA VILLE LUMIÈRE

A Paris, pendant la crise ministérielle

(Voir « Feuille d'avis de Neuchâtel » des 28 novembre et 1er décembre)

III
 La récente crise ministérielle fut surtout intéressante à observer à Paris en raison du rôle que jouèrent les socialistes pour amener son dénouement. Dans nos précédents articles, nous avons examiné les positions des deux antagonistes en présence, le général de Gaulle et les communistes. Le M.R.P., de son côté, avait une ligne de conduite bien définie. Il restait obstinément attaché à la personne du « premier résistant » de France avec lequel, de tout temps, il eut des accointances particulières. Durant tout l'interregne, M. Maurice Schumann, le speaker sympathique de la radio de Londres, qui est devenu le chef de file de ce mouvement et qui le marque davantage aujourd'hui que tel ancien militant démocrate-chrétien, ne cessa de dire que de Gaulle seul pouvait assumer les responsabilités du pouvoir et que son groupe ne voterait pour aucun autre candidat que le général.

Les moyens du socialisme), mais qui appréhendaient vivement toute ingérence étrangère — russe — dans leurs méthodes de pensée et d'action. Pratiquement, cela revient à dire que les socialistes sont l'intermédiaire entre les catholiques sociaux avancés, mais anticollectivistes, et les collectivistes à la mode de Moscou. Et ce rôle d'intermédiaire, ils ne le tiendront pleinement que si existe un gouvernement « à trois ». Autrement, le risque d'absorption n'est pas un vain mot...
 C'était donc une nécessité vitale pour les socialistes de faire aboutir la formule tripartite. M. Léon Blum l'a fait comprendre à ses adeptes les plus intelligents, MM. Vincent-Auriol, Daniel Mayer et André Philip dont il inspira nettement le discours que celui-ci prononça lorsque l'Assemblée siégea pour confirmer ses pouvoirs au général de Gaulle. Mais comment manœuvrer ? L'avant-veille qui précéda le jour de cette séance, nous pressentions déjà la possibilité d'une solution, en conversant avec M. Paul-Boncour. Cet ancien ministre est aujourd'hui retiré de la politique, mais il a gardé des attaches avec ses amis socialistes. Il nous déclara qu'il se pourrait fort bien que, pour donner une satisfaction aux communistes, le ministre-cléf de la guerre fût scindé en deux, sous la haute direction de Gaulle lui-même.

LE DÉNOUEMENT DE LA CRISE

Encore fallait-il trouver le « truc parlementaire » pour atteindre ce but. On fit en sorte que le général de Gaulle ne démissionnât pas à proprement parler, mais qu'il se bornât à poser une question à l'Assemblée : était-elle d'accord ou non de lui confirmer son mandat ? Alors, par le jeu d'un amendement, M. Philip — « soufflé » par M. Léon Blum — intervint pour faire admettre impérativement par l'Assemblée que le général reprenne ses consultations, en répartissant équitablement ses portefeuilles. Les communistes votèrent contre, mais 400 voix allèrent à cette formule.

Le lendemain apportait néanmoins l'apaisement. Grâce à ces travaux de coulisse, poussés inlassablement par les socialistes, on aboutit à cette solution : un ministère strictement balancé avec cinq socialistes, cinq M.R.P., cinq communistes, des ministres d'Etat représentant les trois grands (MM. Vincent-Auriol, Francisque Gay et Maurice Thorez) et quelques techniciens et délégués de partis minoritaires. Par ailleurs, ce gouvernement est intéressant en ce qu'il marque un « rajournement » considérable de l'équipe ministérielle. Paris respira ; nous lûmes, ce soir-là, la satisfaction sur maints visages. On était sorti de l'impasse. Surtout, le « premier résistant » de France restait à la tête du pays alors qu'on avait toujours besoin de lui.

Victoire des communistes ? Victoire de Gaulle ? Victoire à la Pyrrhus ? On peut interpréter le résultat de diverses manières. Les communistes n'ont, comme nous l'avons dit, qu'un demi-ministère-cléf, celui de l'armement ; mais ils ont, par ailleurs, la direction de toute l'économie où ils sont contraints de faire leurs preuves. Quant au chef du gouvernement, on a dû tenir compte de sa volonté. Incontestablement, dans l'ensemble, ses vues ont prévalu. Aux yeux du monde, son ministère est représentatif de la France seulement. On ne saurait le dire orienté vers les intérêts de telle puissance ou de telle autre. Et c'est l'essentiel.

UN COMPROMIS

Mais il reste que le sentiment général que nous avons entendu exprimer est surtout qu'un compromis a été trouvé, qui durera... ce que du-

rent les compromis. La crise a révélé l'ampleur du fossé creusé entre Français, dans le domaine idéologique. Pour des raisons d'intérêt national (sur le plan intérieur et sur le plan extérieur), on a renoncé à élargir ce fossé pour le temps de quelques mois, les quelques mois vraisemblablement que se prolongeront les travaux de la Constituante. Mais au moment des élections du printemps prochain, les divergences renaîtront. Le souhait qu'il faut dès lors former, c'est que ce laps de temps soit mis sagement à profit, d'abord pour l'établissement d'une Constituante digne de la France, ensuite pour la réalisation de réformes unanimement désirées. Est-ce là trop espérer ?

René BRAICHERT.

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE « MÉPRISE » LE RÉGIME DE FRANCO

LONDRES, 6 (Exchange). — M. Bevin a formulé hier, à la Chambre des communes, un des plus sévères jugements prononcés contre le régime de Franco. Répondant à une série de questions au sujet des 22 antifascistes espagnols incarcérés à Madrid, M. Bevin a déclaré : « Nous méprisons le régime de Franco. Notre gouvernement ne peut avoir aucune sympathie pour lui. »

DEVANT UNE COMMISSION D'ENQUÊTE AMÉRICAINE

La confidente des anciens maîtres du Reich décrit les dernières journées passées à Berlin par le « führer » et son entourage

FRANCFORT, 5 (A.F.P.). — L'aviatrice allemande Anna Reitsch, confidente des anciens maîtres du IIIème Reich, vient de faire devant la commission d'enquête américaine d'Oberursel, un récit pathétique et détaillé des dernières journées passées, par Hitler et son entourage dans le blockhaus de la chancellerie du Reich à Berlin.

« Il est absurde de croire, a déclaré Anna Reitsch, que Hitler ait pu quitter le blockhaus vivant. Je suis persuadée que Hitler est mort, qu'il s'est suicidé. »

La trahison de Goering

L'aviatrice a raconté comment elle avait été appelée en compagnie du général d'aviation Ritter von Greim, auprès du « führer » le 24 avril. Malgré les attaques incessantes des appareils russes, Greim et elle-même parvinrent

à Berlin en avion vers 18 heures, le 26 avril. Sitôt en présence de Greim, Hitler lui déclara : « Goering m'a trahi, il m'a envoyé un télégramme m'informant de son intention de me succéder. S'il n'a pas de réponse de moi, aujourd'hui à 21 h. 30, il considérera que j'accepte sa proposition. J'ai ordonné l'arrestation de Goering. J'ai fait appel à vous, Greim, pour que vous succédiez à Goering comme chef suprême de la Luftwaffe. »

Greim et Anna Reitsch devaient immédiatement quitter Berlin en avion, mais aucun appareil n'était disponible, les avions appelés à Berlin étant abattus successivement par les Russes. Le 27 au soir, Hitler n'avait plus grand espoir. Il pensait pourtant que la capitale pourrait encore être dégagée au sud par l'armée du général von Wenck.

Il fit mander Anna Reitsch auprès de lui et lui déclara :
 « Vous allez mourir avec moi. Chacun de nous a une fiole de poison. Je ne veux pas que l'un de nous tombe vivant entre les mains des Russes, je ne veux pas qu'aucun de nos corps ne soit trouvé par eux. »

(Lire la suite en dernières dépêches)

LA SUISSE DEVANT LA CHARTE DES NATIONS UNIES

(Suite — Voir « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 4 décembre)

CE QUE SIGNIFIE LE DROIT DE PASSAGE

Le droit de passage des forces armées du conseil de sécurité... sur le territoire des puissances membres des Nations unies pourrait avoir pour nous des conséquences encore plus graves que la participation à une action coercitive. Ce droit implique nécessairement la faculté pour l'armée qui en bénéficie de faire usage des centres vitaux du pays et donc d'assurer par ses propres moyens toutes les lignes de communications. C'est le droit d'occupation avec tous ses inconvénients, y compris le risque permanent des bombardements de la part des forces armées ennemies qui n'hésiteraient pas à saisir la moindre occasion de mettre à mal nos voies de communications et nos industries (et l'on sait ce que cela peut signifier avec la bombe atomique), voire de s'emparer de notre territoire à la faveur d'une contre-attaque, car rien n'assure que les forces du conseil de sécurité seront à coup sûr victorieuses. « Et si elles sont battues ? » aurait répété Jacques Bainsville.

L'INCONNUE DU DROIT DE VETO

Mais le point le plus important du débat est sans doute celui-ci : notre adhésion sans réserve à la charte des Nations unies non seulement ne nous préserverait pas de la guerre — qu'aucun pacte ne pourra jamais empêcher à coup sûr — mais ne nous donnerait aucune garantie de secours en cas d'agression, même, et surtout, venant d'un Etat qui serait lui-même membre. Cela résulte de l'article 27 du pacte concernant le vote du conseil de sécurité, en vertu duquel ses décisions « sont prises par un vote affirmatif de sept de ses membres dans lequel sont comprises les voix de tous les membres permanents ». C'est le fameux droit de veto, grâce auquel une des grandes puissances pourrait

L'ingénu vous parle...

Saint-Nicolas

« Lundi, mardi, fête ; mercredi, peut-être ; jeudi, c'est la Saint-Nicolas... Hein ! croyez-vous que nous avons de la veine ! La Saint-Nicolas tombe précisément un jeudi cette année. Ne serait-ce pas une raison suffisante pour en faire une fête chômée ? Oui, sans doute, si nous n'avions pas à soutenir notre réputation de peuple laborieux. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille tout « faire oublier, ce bon saint Nicolas, ni négliger une tradition chère aux enfants. »

Car, pour eux, saint Nicolas c'est le saint Jean-Baptiste du Père Noël en quelque sorte. Je ne serais même pas surpris que dans la cervelle de beaucoup de mioches les deux figures se confondent. Tous deux ne portent-ils pas également barbe chenue et rouge rutilante ? Tous deux ne sont-ils pas pareillement couronnés sous le poids d'une hotte dont, sans crainte que la suie ne salisse leurs vêtements, ils déversent, quelle qu'en soit l'étréouïesse, le contenu dans les cheminées ?

Evidemment, ce sont là contes de bonne femme, auxquels on a de plus en plus de peine à faire croire les enfants d'aujourd'hui. Ce n'est pas qu'ils soient moins friands de cadeaux, mais la généralisation du chauffage central a beaucoup nui à la foi en l'origine miraculeuse des ours en peluche et des boîtes de construction. C'est à se demander si, au lieu du « Petit Poucet » et de l'« Oiseau bleu », les gosses modernes ne lisent pas dès le berceau les « Leçons de philosophie positive » d'Auguste Comte.

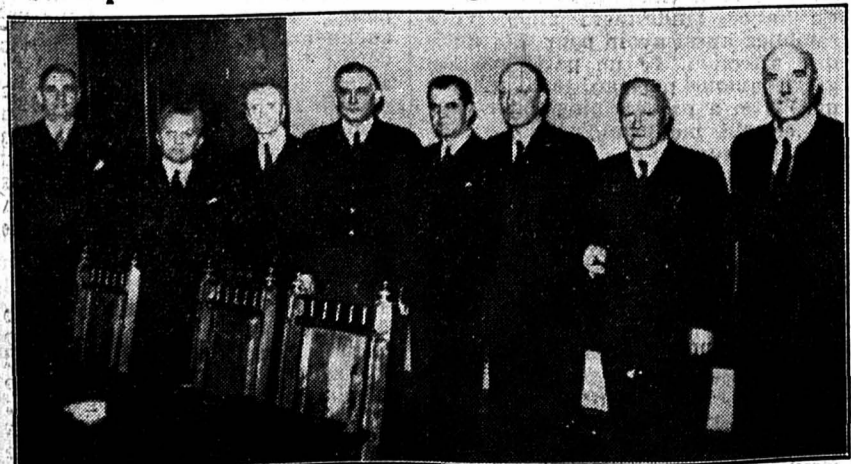
Soyons donc positifs puisque, depuis Auguste Comte, il n'y a plus moyen de faire autrement. Aussi bien, au contraire du Père Noël, saint Nicolas n'est pas tout à fait un mythe. Il a bien existé, quoique, sur son compte, les renseignements n'abondent pas. Il fut évêque de Myre, en Lyçie. On croit qu'il vivait sous Constantin et qu'il fut martyrisé au temps de Dioclétien ; mais on ne sait rien de bien certain sur les circonstances de sa vie ou de sa mort. Vous voyez que, en dépit d'Auguste Comte, c'est peut-être et plutôt vague.

Où la légende reparait, en revanche, c'est dans la résurrection des trois petits enfants que le méchant boucher avait déjà mis au sautoir. C'est pour cela sans doute que saint Nicolas est resté le patron des jeunes gens. Il l'est aussi de la Russie. Il le fut du moins de la sainte Russie, car les maîtres actuels du défunt empire ne s'appellent plus Nicolas.

Quant aux parents qui seraient tentés de donner le nom de Nicolas à leur fils nouveau-né, il faut les avertir que ce prénom ne va pas sans danger. « Ah ! qui dira les torts de la rime ! » soupirerait Verlaine. En ce six décembre, je me sens le cœur ému de compassion en songeant à tous les pauvres innocents qui furent poursuivis par les quolibets de leurs condisciples parce qu'un détestable refrain populaire attribue malicieusement à Nicolas des pieds plats et lui fait faire de la soupe au chocolat. Ma foi, prions saint Nicolas qu'il réserve ses verges les plus obligeantes aux méchants garmets qui abusent si vilainement de son nom.

L'INGÉNU.

Les responsables finlandais de la guerre devant les tribunaux



Les autorités judiciaires d'Helsinki s'occupent actuellement du procès intenté aux responsables de la guerre que l'on reconnaît ici, de gauche à droite : MM. Ramsay, Reinikka, Kukkonen, Linkomies, ancien président du conseil, Rangell, ancien premier ministre, Rytli, ancien président de la République Tanner et Kivimäki, ex-ambassadeur à Berlin.

Le coup de grâce porté au Sénat français ?

La commission de la Constitution adopte à une faible majorité le principe d'une Chambre unique

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Toute arrive. La Constituante s'occupe de la Constitution. A vrai dire, il ne s'agit pas de l'assemblée elle-même qui, pour l'heure, a d'autres préoccupations, mais de la commission de 42 membres qu'elle a nommée comme pour se décharger sur elle d'une corvée gênante.

La commission donc a entrepris ce qu'un de ses membres a appelé un travail de débroussaillage et voilà que, d'entre de jeu, le bicamérisme (système des deux Chambres) est condamné. Il n'y a pas lieu de s'en montrer surpris. Le référendum du 21 octobre a sonné, en effet, le glas de la Constitution de 1875. Sans doute, les électeurs ne se sont pas prononcés expressément contre le maintien du Sénat, et beaucoup de Français, même parmi ceux qui ont voté « oui » parce que le général de Gaulle l'avait demandé, restent attachés à une institution qui a souvent incarné dans le passé la chose politique. Il n'en reste pas moins que le référendum ayant fait table rase des institutions anciennes, les adversaires du Sénat, communistes et socialistes, qui ont la majorité absolue à la Constituante, ont eu beau jeu pour porter le coup de grâce à la Chambre haute.

Le résultat n'a été acquis d'ailleurs que par 22 voix contre 18, les républicains populaires s'étant prononcés pour une seconde assemblée qui, dans leur esprit, ne jouirait pas du reste de toutes les prérogatives de la souveraineté

et n'aurait pas notamment le droit de renverser le gouvernement.

Les socialistes eux-mêmes, s'ils ont voté contre les deux Chambres, par discipline et par fidélité à une ancienne conception doctrinale, sont en fait assez divisés sur la question. Pris individuellement, beaucoup de députés socialistes reconnaissent que leur parti qui occupe aujourd'hui la position « centriste » qui fut longtemps celle des radicaux, aurait un intérêt politique manifeste au maintien du système ancien. Les socialistes qui sont moins nombreux à la Constituante — et sans doute demain à la Chambre des députés — que les communistes et les M.R.P., auraient très probablement, étant donné ce mode de scrutin, une majorité plus substantielle au Sénat. Mais les raisons de doctrine l'ont emporté sur les arguments « de l'opportunité du moment ».

Il est très probable que la Constituante se ralliera à la proposition de la commission car, avec cette assemblée nettement compartimentée et où trois grands partis disciplinés ont une majorité massive, il n'est guère de surprise concevable.

L'institution du référendum en matière constitutionnelle

PARIS, 5 (A.F.P.). — La commission parlementaire de la Constitution s'est prononcée à la majorité pour le recours au référendum en matière constitutionnelle.

s'opposer à l'intervention du conseil si nous étions attaqués par l'un quelconque de nos voisins, qu'elle aurait de bonnes raisons de ménager.

ABANDONNER NOTRE NEUTRALITÉ ?

On le voit, l'adhésion sans réserve à la charte ne nous dispenserait aucunement de pourvoir à notre défense nationale, notre sécurité pouvant être menacée à tout moment en dépit de la convention, et même selon la convention, puisque la guerre est licite toutes les fois que l'unité n'est pas réalisée au sein du conseil ou qu'il ne juge pas bon d'intervenir. Elle pourrait nous obliger en outre à participer à des expéditions militaires pour des intérêts qui ne seraient pas forcément les nôtres. Une adhésion sans réserve nous ferait donc perdre l'avantage éprouvé de notre neutralité sans que nous recevions en contrepartie des garanties équivalentes de sécurité. Notre indépendance serait menacée par l'arbitraire des décisions d'un comité dont les règles d'action ne sont écrites nul part.

SI NOUS REFUSIONS D'ADHÉRER

Est-ce à dire qu'il nous faille refuser d'adhérer ?
 Non pas. Un refus de donner notre collaboration à l'organisation mondiale de la paix serait regrettable pour des raisons politiques qu'il ne nous appartient pas de montrer ici. Mais avant tout elle ne nous assurerait nullement une sécurité béate à l'abri de notre neutralité intégrale. Dans la paix armée qui semble devoir être l'état de l'Europe de demain comme de celle d'aujourd'hui, nous serions perpétuellement sous le coup de menaces latentes, et d'un danger évident si nous n'obéissions pas aux injonctions des grandes puissances qui pourraient justifier un coup de force en nous traitant de hors la loi.

R.-F. L.

(Lire la suite en cinquième page)

CHAMBRES
Chambre, confort, petit déjeuner. Tél. 5 31 70.
Chambre à louer
Louis-Favre 3, 2me.
Chambre indépendante, Rostère 6.

PENSIONS OFFRES ET DEMANDES
Bonne pension
prix modeste. Se recommander : Mme Vve G. Frossard, Cassardes 14.

Employée de bureau passant le dimanche chez ses parents cherche à louer tout de suite ou pour date à convenir une

CHAMBRE meublée ou non
si possible avec eau courante, dans ménage soigné : centre de la ville, Serrières ou Auvener. — Adresser offres écrites à M. S. 690 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite un **LOGEMENT** de deux ou trois pièces, à Neuchâtel ou environs pour notre monteur sur place. Téléphone S. A. Lausanne, 6, La Grotte.

Jolie chambre chauffée et agréable, cherchée par demoiselle. Faire offres écrites sous chiffres C. T. 706, au bureau de la Feuille d'avis.

Employé cherche chambre confortable, bien chauffée, si possible indépendante. — Faire offres à M. P. 727 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS
Domestique
de campagne connaissant les chevaux, sachant traire et faucher, est demandé chez Alb. Girard, la Courde. Tél. 5 12 11.

Aide-expéditeur
Jeune garçon débrouillard, honnête, robuste, serait engagé par la Fabrique SACO S. A., Valangines 19, Neuchâtel.

DEM. A LOUER
Pressant
On cherche un appartement de trois pièces dont une cuisine et deux chambres, meublé ou non, à Neuchâtel ou environs. Ecrire à C. R. 618 au bureau de la Feuille d'avis.
Jeune homme cherche

chambre
près de la place Purry, pour le 15 décembre environ. Offres à téléphone 6 42 42 interne 54.

Mécanicien
Motos et vélos
connaissant bien la partie est demandé par garage important. Place stable et bien rétribuée. — Ecrire à case postale 20108, Neuchâtel.

GARÇON
15 à 17 ans est demandé pour travaux faciles dans petit atelier de mécanique. Offres avec prétentions à G. R. 731 au bureau de la Feuille d'avis.

Menusiers
sont demandés pour tout de suite. — Menuiserie Arrigo, Pesoux.

Bijoutier
sur boîte de montre
Fabrique de boîtes du Jura cherche un bijoutier ayant une certaine pratique dans la conduite d'un atelier de bijouterie et de terminaison.
Offres détaillées avec certificats et références sous chiffres P. 16677 D. à Publicitas, Saint-Imier. AS 16456 J

Jeune magasinier
(22 - 25 ans)
est demandé par maison de la place. Préférence sera donnée à candidat porteur d'un permis de conduire. — Adresser offres écrites à M. G. 655 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuisinière
On cherche pour tout de suite cuisinière ayant le brevet de capacité pour restaurant. Bons soins assurés, vie de famille. Traitement selon entente. — Adresser offres écrites à C. S. 684 au bureau de la Feuille d'avis.
Magasin de bijouterie cherche une

vendeuse
pour le mois de décembre. Eventuellement place stable. Adresser offres manuscrites détaillées à B. O. 689 au bureau de la Feuille d'avis.

Mécanicien
Motos et vélos
connaissant bien la partie est demandé par garage important. Place stable et bien rétribuée. — Ecrire à case postale 20108, Neuchâtel.

GARÇON
15 à 17 ans est demandé pour travaux faciles dans petit atelier de mécanique. Offres avec prétentions à G. R. 731 au bureau de la Feuille d'avis.

Menusiers
sont demandés pour tout de suite. — Menuiserie Arrigo, Pesoux.

Bijoutier
sur boîte de montre
Fabrique de boîtes du Jura cherche un bijoutier ayant une certaine pratique dans la conduite d'un atelier de bijouterie et de terminaison.
Offres détaillées avec certificats et références sous chiffres P. 16677 D. à Publicitas, Saint-Imier. AS 16456 J

Jeune magasinier
(22 - 25 ans)
est demandé par maison de la place. Préférence sera donnée à candidat porteur d'un permis de conduire. — Adresser offres écrites à M. G. 655 au bureau de la Feuille d'avis.

RADIOS
LUXOR, SIEMENS-ALBIS, PHILIPS JURA, PAILLARD, TELEFUNKEN, DESO, MEDIATOR
Modèles combinés radio-gramophones (grands meubles de luxe et modèles de table).
Radios neufs depuis Fr. 307.— (ondes courtes et moyennes).
VENTES - LOCATIONS - ECHANGES
FACILITES DE PaiEMENTS
Personnel technique expérimenté

HUG HUB & CO
MUSIQUE, NEUCHÂTEL

On cherche pour tout de suite un **GARÇON** pour les commissions et aider au laboratoire. Bons gages. — Offres à la Compagnie Vautravere, Neuchâtel.

On cherche pour aider au ménage et aux cultures une **JEUNE FILLE** sérieuse et de confiance, sachant traire et faucher. Place stable et vie de famille. Entrée et gages à convenir. — Offres à P. Parregaux, les Geneveys-sur-Coffrane.

Café de la ville cherche **DEUX MUSICIENS** pour les fêtes. Demander l'adresse du No 735 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une **FEMME DE LESSIVE** Urgent. S'adresser à l'Hôtel Suisse.

représentante
pour visiter la clientèle particulière au Jura bernois et au canton de Neuchâtel. Articles sur mesure pour dames, branche textile. Bonne introduction et bonnes conditions. Dames d'une bonne culture générale, décidées de travailler avec persévérance et d'une manière tout à fait correcte peuvent s'adresser sous chiffres T. 11144 Y. à Publicitas, Neuchâtel.

Technicien-horloger
Importante fabrique, branches annexes de l'horlogerie, cherche comme adjoint à sa direction technique, un jeune technicien-horloger praticien, capable de diriger une partie de la fabrication.
Adresser offres détaillées avec certificats et références sous chiffres P. 16676 D., à Publicitas, Saint-Imier.

Maison de gros de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir : **FACTURISTE** expérimentée **AIDE-MAGASINIER** si possible en possession du permis de conduire **COMMISSIONNAIRE**

Adresser offres écrites à A. D. 698 au bureau de la Feuille d'avis.

Quelques sommelières
sont demandées pour servir un banquet le 15 décembre au soir. Demander l'adresse du No 737 au bureau de la Feuille d'avis.

Menuisier
qualité trouverait place stable tout de suite, chez M. Decrauzat, Marin.

Situation
de concessionnaire-manufacturier à domicile d'articles monopoliés, d'intérêt général est offert, à propre compte à monsieur intelligent et actif pour différentes régions. Bénéfices élevés. Lieu de domicile indifférent. Mise au courant. Capital ou garantie bancaire indispensable 3000 fr. Adresser offres détaillées avec photographie sous chiffre FA 786, case postale 469, Lausanne 2.

WILLY MOSER
maître ferblantier et appareilleur LA CHAUX-DE-FONDS
engage, pour fin février ou fin mars, **EMPLOYÉ (E)** habile sténo-dactylographe, capable de faire seul(e) tous les travaux de bureau, factures, devis, correspondance, listes de paie, etc.
Place stable et d'avenir pour personne ayant de l'initiative.
Les offres doivent contenir : curriculum vitae, photographie, prétentions de salaire.

Je cherche pour fabrique d'horlogerie de moyenne importance, **DIRECTEUR COMMERCIAL** capable, de toute moralité, ayant fait ses preuves dans un établissement analogue si possible.
Prière d'adresser les offres détaillées, manuscrites, avec indications de l'âge, des prétentions et quelques références sous chiffres N. 37369 X., Publicitas, Genève.

La manufacture d'horlogerie Précimax S. A., Monruz, engagerait tout de suite **quelques ouvrières** ayant déjà travaillé sur l'ébauche.

DEMANDES D'EMPLOIS
COMPTABLE
de première force, anciennement chef reviseur-organisateur, cherche situation. Très bons certificats. Suisse rapatrié, 38 ans, marié. — Offres case postale 100, Neuchâtel Gare.

Dame
35 ans, parlant l'allemand et le français, cherche à reprendre gérance d'un commerce, magasin de tabac de préférence. — Adresser offres écrites à M. C. 728 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme
connaissant les chevaux cherche place de charretier ou manœuvre. Ecrire à P. S. poste restante, Neuchâtel.

Occupation semi-permanente
Homme actif, ayant notions de droit cherche occupation semi-permanente ou secrétariat. Faire offres sous chiffres P. 614 N à Publicitas, Neuchâtel.

Sommelière
cherche place dans restaurant de la ville ou environs. — Faire offres écrites sous L. E. 719 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS
CROIX + BLEUE
Vendredi 7 décembre à 20 heures, au local SEYON 32
Réunion présidée par M. Georges PIAGET, agent de Croix-Bleue. Chœur. Invitation cordiale à tous

Qui prendrait **l'exclusivité**
d'un bon article pour la Suisse romande ? Bonne situation assurée. Capital nécessaire : 2000 fr. Offres sous chiffre AS 8054 FL Annonces Suisses S. A., Fiauwil (Saint-Gall).

Jeunes filles
sont demandées pour travail agréable, facile et bien rétribué. S'adresser : magasin « Chez Colette », place Purry.

On demande une **jeune fille** connaissant tous les travaux d'un ménage soigné et la cuisine dans petit ménage d'une dame et d'une fille. Bons gages. Adresser offres à case postale 10405, la Chaux-de-Fonds.

Un cadeau toujours apprécié : Offrez une de nos belles

CHEMISES



CHEMISE HABILÉE, superbe chemise de ville, fines rayures, toutes teintes, col tenant, manchettes **18 50**

CHEMISE SPORT, belle qualité, jersey molletonné, teintes unies **13 80**

CHEMISE DE TRAVAIL, chaude article chiné, avec ou sans col **10 50**

Joli choix de cravates, foulards, écharpes, gants, etc.

AUX 2 PASSAGES
NEUCHÂTEL S. A.

OUVERT SANS INTERRUPTION DE 8 h. à 19 h.

Alliances modernes
L. MICHAUD, bijoutier

Bon orchestre
de trois ou quatre musiciens est demandé pour les fêtes. — S'adresser : hôtel Bellevue, Auvener. Demandez le bon fromage Jura, chez PRISI, Hôpital 10.

Déménageuse
disponible pour et de Genève. S'adresser : Lambert et Cie, déménagements, Neuchâtel.

VOS LITIERES
TOUS PRIX
AU BUCHERON
MEUBLES
Ecluse 20 - Tél. 5 26 88
Facilités de paiement

ACHETEZ - VENDEZ ECHANGEZ VOS LIVRES
Au Roseau Pensant
15, Temple-Neuf
Demandez nos conditions d'abonnement

CHEZ **Le Vautravere**
Tous les jours dès 7 h. 30
Petit déjeuner
Croissants parisiens
Tél. 5 17 70

Si j'allais chez Spichiger.

CARTES DE VISITE
à prix avantageux au bureau du journal

PROF. MÉDICALES

Tout pour donner chaud!
CHANCELIERES, le compagnon préféré de ceux qui aiment la vie intérieure.
Fr. 18.— 25.— 35.— 57.—
EAUX DE MOUTON, pour avoir les pieds toujours à l'abri du froid.
Fr. 50.— et 60.—
PAPIS TISSÉS, moelleux et chauds, 200/300 cm.,
Fr. 160.— 180.— 450.—
ENCADREMENTS DE LITS, belle qualité, coloris chauds,
Fr. 150.— 350.— 470.—
RABAIS SPECIAL
en décembre seulement sur le prix des tissus pour robes, manteaux et rideaux.

SPICHTER & CIE
6, Pl. d'Arce

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

CŒUR en détresse roman
par **Jeanne Moreau-Jousseaud**

Vanoise remarqua, combien tous ces blessés avaient l'air heureux en apercevant enfin leur ange gardien, la bonne Mme Clairval dont l'absence leur avait été si cruelle depuis trois longues journées. Un sourire de reconnaissance émue effleurait toutes les lèvres. Et les moins grièvement atteints déploreraient que la santé de leur infirmière l'obligeât à renoncer pour de longs jours encore à s'abstenir de se dévouer pour eux... Certains d'entre eux lui firent promesse de ne passer qu'un quart d'heure chaque jour, simplement en visiteuse bénévole, car la privation de la voir apportait en eux une souffrance de plus.

Bien des regards convergèrent aussi vers la jeune fille qui l'accompagnait. Et Sylviane, fort émue, dut entendre de toutes ces bouches l'éloge de sa mère chérie...

Vanoise quitta l'ambulance quelque peu honteux de sa propre déféction envers Lucie. Il ne savait pas l'apprécier à sa valeur et s'en ren-

daif compte d'autant plus après sa visite à l'ambulance. Cependant, il était trop égoïste pour en avoir longtemps quelque remords. Comparant Sylviane à Lucie, tous ses desirs étaient éveillés par la fraîcheur de la jeune fille. Il oubliait les promesses échangées avec Lucie, son dévouement, l'amour profond qu'elle lui avait toujours manifesté. Sans la présence de Sylviane, il serait retourné à Paris le soir même, car il n'éprouvait plus aucun amour pour cette personne grave au visage cirieux dont les grands yeux cernés étaient pour lui un reproche vivant.

Or, la grâce de Sylviane enchaîna l'inconstant romancier. N'était-elle pas trait pour trait l'image de sa mère ? Et sa jeunesse n'était pas un obstacle entre elle et lui. Bien au contraire ! « Elle demeurera plus longtemps jolie », se disait-il dans son égoïsme naturel. Il ne s'inquiétait point si Sylviane serait heureuse plus tard auprès d'un époux de seize années de plus qu'elle. Non... Le présent seul comptait...

Au vrai, l'âme de Sylviane lorsqu'il lui parlait n'avait pas échappé à Vanoise. Il n'ignorait point quelle était sa séduction. En demeurant à Ancey, son parti était pris. Sans s'inquiéter de savoir s'il allait briser le cœur de la mère, il s'ingénierait à conquérir celui de la jeune fille. En quelques jours, il espérait y arriver... Mais... auparavant, il était nécessaire de rompre avec la mère... Le temps pressait. Quand reviendrait-il

en permission ? Mieux valait profiter de son court séjour à Ancey pour mettre au point ses affaires sentimentales.

Vers quatre heures de l'après-midi, Mme Tournet, prête à sortir, s'approcha de lui.

— Les jours sont courts, maintenant, mon cher lieutenant. Je crois qu'il serait temps de ramener Sylviane à son lycée.

Vanoise, qui espérait quelque peu reconduire seul Sylviane, cacha son profond désappointement sous un charmant sourire :

— A vos ordres, chère Madame ! Vous ne nous accompagnez pas, Madame Clairval ?

— Non !... Je vous attendrai ici ! Sylviane monta en arrière après de sa grand-mère et la voiture fila à toute allure.

XXI

Cependant que Mme Tournet et Vanoise allaient reconduire Sylviane, Lucie s'était étendue sur sa chaise-longue et, les yeux fermés pour mieux se recueillir, avait pris une résolution irrévocable. A son grand étonnement, un apaisement subit, suivit cette décision qui, eût-elle été semblée alors un cruel sacrifice...

Enfin, calme et sereine, satisfaite de ce qu'elle considérait comme son devoir, elle s'endormit une bonne heure. Elle fut éveillée par le klaxon

de la Hotchkiss de Vanoise stoppant devant la grille. Tandis que Mme Tournet regagnait le Castel, l'officier conduisit sa voiture au garage le plus proche.

Quelques instants plus tard, il reprit sa place à table, mais n'ayant plus à ses côtés la présence de Sylviane, le dîner parut lugubre à l'écrivain entre Mme Tournet et la mélancolique Lucie. En dépit de ses efforts pour animer la conversation languissante, le lieutenant n'y parvenait point.

Mme Tournet voulait lui préparer une chambre au Castel — celle de Sylviane étant libre — mais il préféra, pour ne point déranger ces dames, aller loger à l'hôtel.

Il avait, certes, hâte de se retirer tant il lui était pénible de voir en face de lui les grands yeux tristes de Lucie le contempler avec une froideur quelque peu dédaigneuse, ce qui humiliait profondément l'inconstant romancier.

Le dîner achevé, sous un prétexte futile, Mme Tournet se retira, en souhaitant une bonne nuit au lieutenant. Celui-ci allait se lever pour s'éloigner à son tour en disant à Lucie :

— Excusez-moi, chère Madame, de vous quitter aussi tôt, mais pour rien au monde, je ne voudrais vous empêcher d'aller vous reposer de bonne heure... Vous en avez un tel besoin !...

— Votre sollicitude à mon égard me touche profondément, Monsieur

Vanoise ! rétorqua Lucie avec ironie, seulement je vais vous prier de me sacrifier quelques instants encore. Je tiens à profiter de notre tête à tête pour élucider certains points demeurés obscurs dans notre situation. Jusqu'ailleurs, d'un commun accord, nous nous considérons comme de futurs époux, n'est-ce pas ?

— Evidemment ! répliqua Vanoise d'un air gêné...

— Depuis votre départ au front, je vous ai écrit chaque jour, comme à un fiancé tendrement aimé. Vous semblez aussi avoir pour moi quelque affection. Je ne parle pas du grand amour partagé, car j'imagine qu'il n'en a pas été ainsi pour vous en ce qui me concernait...

— En quoi ai-je démerité, Madame, pour que vous osiez me tenir un pareil langage ?

— Ce grand amour, n'ayant jamais existé, poursuivit Lucie avec calme, il a fallu un rien, une simple fatigue morale causée surtout par votre éloignement pour renverser comme un château de cartes, le peu de tendresse que vous me portiez. En apercevant celle que vous prétendiez adorer, pâle et souffrante, quand vous supposez retrouver la belle créature saine, forte et gaie qui vous avait séduit, un grand revirement s'est fait en vous. Vous avez déploré, oh, combien ! le lien fragile, cette promesse librement consentie de part et d'autre qui nous unissait... Eh bien ! cher Monsieur, je n'ai nul besoin de votre pitié... Je consentais

à vous épouser parce que j'ai eu foi en votre amour... et l'ai partagé... Maintenant que je sais que vous ne m'aimez plus, je vous rends votre parole. Vous êtes libre de disposer de votre personne...

J'ai beaucoup hésité avant de me promettre à vous. Mais vos dissertations avaient un tel accent de sincérité que je m'y suis laissée prendre. J'ai cru que vous m'aimiez, je me suis trompée, et vous aussi. N'en parlons plus. La situation est nette... Je n'éprouve plus pour vous aucun amour. J'ai trop souffert par vous... Et votre attitude de ce soir a fait déborder la coupe déjà trop remplie... Demeurons bons amis, Monsieur Vanoise. Et sans rancune, n'est-ce pas ? Envers ma mère et Sylviane agissons comme auparavant. Terminez ici votre permission comme il a été convenu...

En écoutant Lucie, Vanoise éprouva tout d'abord un ahurissement profond. Puis, lorsqu'elle le rendit libre, une allégresse sans bornes l'envahit. Libre... libre, il pourrait enfin laisser parler son cœur qui l'attirait vers Sylviane ! Mais à l'idée qu'elle était la fille de Lucie, il se dit qu'il serait prudent de sembler prendre mal cette rupture pour ne pas trop affliger Lucie et ménager son amour-propre irrité. En excellent comédien, pour qui l'art de l'intrigue n'a pas de secret, il prit un air contrit qui, cependant, n'influença aucunement Lucie.

(A suivre.)

AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Robert Theynet de transformer et agrandir son bâtiment, 61, rue de la Côte.

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 13 décembre 1945.

Police des constructions.

IMMEUBLES

A l'ouest de Neuchâtel, à vendre

TERRAIN

9000 m², en bloc ou parcelles, superbe situation. Prix intéressant. Ecrire à T. R. 649 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

A vendre machines à coudre

une à pied, 70 fr. une à main, 40 fr. en parfait état, ainsi qu'un gramophone

avec nombreux disques. Demander l'adresse du No 728 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre patins vissés

No 34, presque neufs. Demander l'adresse du No 728 au bureau de la Feuille d'avis.

souliers

A vendre deux paires de neufs, pour dame, No 39, daim noir et blanc, pour cause d'accident. Demander l'adresse du No 724 au bureau de la Feuille d'avis.

Patins vissés

chaussures pointure 40, un pantalon ski bleu-noir, taille 44, pour dame. Demander l'adresse du No 691 au bureau de la Feuille d'avis.

Trousseau neuf

d'occasion, de belle qualité, non marqué, à vendre avantageusement pour cause imprévue. Paiement comptant. B. Vuillomenet, qual Philippe-Godet No 4.

A vendre

quarante lapins gras. On livre aux sociétés. S'adresser : Tél. 6 42 82.

Motos et side-cars

modèles Jubilé, Condor, 500 TT, quatre vitesses, à 900 fr. et à 2300 fr. S'adresser : Cycles-Motos, Châtelard, Pesoux, Téléphone 6 16 85.

MOTOS

A vendre plusieurs modèles motosacoches et autres, depuis 450 fr. S'adresser : Cycles-Motos, Châtelard, Pesoux, Téléphone 6 16 85.

A vendre

six porcs de sept semaines, ainsi qu'une génisse prête au veau. S'adresser à Paul Virchaux, Frochoux. Tél. 7 61 12.

A vendre

manteau pour garçon de 12 à 14 ans, un fer à repasser électrique, une couleuse. Grand-Rue 3, 3me étage.

NOËL La tradition malgré le progrès CHEMISES CRAVATES PYJAMAS Le progrès dans la tradition chez Guye-Prêtre Neuchâtel

Une jolie photo

de vos enfants causera toujours une joie profonde. Adressez-vous au spécialiste

PHOTO ATTINGER

7, p. Piaget-3, p. Purry NEUCHÂTEL

Passeports. Travaux de qualité

A vendre deux bons BŒUFS

de travail. S'adresser à Paul Jaberg, Savagnier.

JOUETS

à vendre : machine à vapeur Märklin, grand modèle avec dynamo, carabine à air comprimé, 4,5 mm. calibre. Adresse : Teinturerie de la Côte, Pesoux, Collège 7.

A vendre camion « Berna »

6 cylindres, freins hydrauliques, 14.82 CV, charge 2 tonnes, pont total dimensions du pont 380x190 cm., conviendrait spécialement pour primeurs ou maraichers, cabine, pont bûché, roues arrière jumelées, pneus d'avant-guerre en très bon état, complètement remis à neuf. Faire offres écrites sous C. B. 728 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre poussette

« Wisa Gloria », en bon état. Eglise 6, 1er, à gauche.

Lactissa LAIT ENTIER SUCRÉ riche en vitamines

Il y a des dames et des messieurs qui ont toujours un cornet de LACTISSA en poche... ils adorent mettre un peu de LACTISSA dans le café noir ou dans le thé... c'est compréhensible - c'est si bon!

au magasin Laya Provisoirement : Fbg de l'Hôpital 5

Liquueur rouge « André »

à base de kirsch et cerises rouges

En vente dans tous les bons magasins de la ville, en litres, demi-litres et cruchons

LA MAISON SPÉCIALISÉE AU CYGNE Buser fils FAUBOURG DU LAC 1 - NEUCHÂTEL TÈL. 5 26 46 AMEUBLEMENTS - LITERIE est à votre disposition pour toutes Transformations et réparations de meubles rembourrés et literie

zwiegenäht Henke Ski chaussures de ski MESSIEURS DAMES FILLETES GARÇONS CHEZ J. Kurth - Neuchâtel

au Doënestrel LUTHERIE VIOLONS anciens et modernes ARCHETS Foetisch S.A. NEUCHÂTEL

VOS ALLIANCES à la bijouterie H. Paillard SEYON 12 - NEUCHÂTEL

Matériel de boucherie à vendre

Une banque en marbre blanc, de 2 m. sur 80 cm., Fr. 300.- ; un plot de 50 cm. sur 50 cm., Fr. 150.- à enlever tout de suite. S'adresser au magasin, Chavannes 16.

La belle et bonne maroquinerie



s'achète chez Guye Rosselet maroquinier Rue de la Treille - Neuchâtel

Elexa Depuis Fr. 12.50 C. HUMBERT PRINCE PIERRE DURIEZ FEMME NEUF NEUCHÂTEL

Le soleil chez vous et tous les bienfaits qu'il procure, grâce à la

lampe de quartz



LOCATION - VENTE Facilités de paiement

PORRET-RADIO SPECIALISTE Seyon NEUCHÂTEL

A VENDRE

Camion usagé 6 tonnes SAURER-DIESEL

avec installation au gaz de bois IMBERT, type 5 BLD-G, empattement 4500 mm., pont 4700 mm., très bons pneus ; à céder tout de suite. Demandes sous chiffres Y. 70 437 G. à Publicitas S. A., Neuchâtel. SA 559 St

Grand choix en Poissons du lac et de mer

Truites du lac - Truites de rivière Palées - Filets de palées - Bondelles Filets de bondelles - Brochets - Lottes Filets de perches - Filets de vengerons Cabillaud entier et en tranches - Filet de cabillaud et filet de dorsch

AU MAGASIN SPÉCIALISÉ

Lehnherr frères

MADO Quelle allure alerte et ferme dans ce manteau chaud, résistant et doué, à fins chevrons 79.- La belle confection pour dames Armourins NEUCHÂTEL

Solution moderne de chauffage

POUR FABRIQUES, MAISONS D'HABITATION, VILLAS, consiste en l'installation de

BRÛLEURS à MAZOUT vu la baisse importante de ce combustible

et son arrivage régulier Les propriétaires de brûleurs ont intérêt à procéder à une révision immédiate de leurs appareils

Pour toutes nouvelles installations et révisions, adressez-vous à la SEULE MAISON SPÉCIALISÉE du canton Brûleurs « OLEO », « ALPHA », « GAMMA » de fabrication suisse de réputation mondiale

SCHEIDEGGER CHAUFFAGE - VENTILATION

NEUCHÂTEL - Atelier : TERTRE 18 Téléphone 5 14 77 - En cas de non-réponse, tél. 5 14 65

JOUETS

A vendre d'occasion un train à ressorts, marque « Märklin », écart 1, mécanisme, mecano, soldats et animaux en élastolin, etc. A la même adresse, deux couvertures

pure laine, deux violons d'étude 1/1, le tout en très bon état. Demander l'adresse du No 733 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au No 6 16 59.

A VENDRE

deux duvets édrdon et plumes, crin animal pour matelas et machine à tricoter. S'adresser : Valangines 16, rez-de-chaussée.

A vendre deux pèlerines

noires, en laine, pour homme, avec capuchon, longueur 105 et 90 cm., en très bon état, qualité d'avant-guerre. Téléphone 6 42 85 ou demander l'adresse du No 736 au bureau de la Feuille d'avis.

BELLE OCCASION POUR CADEAUX

A vendre montre-bracelet

platine avec quatre brillants. Mouvement soigné. Prix : 260 fr. Demander l'adresse du No 738 au bureau de la Feuille d'avis.

OCCASION

A vendre une table à allonges et six belles chaises. Prix avantageux. S'adresser à R. Borel, Côte 107.

Souliers noirs

No 36, état de neuf, à vendre. S'adresser : Brévard 5, 2me à gauche.

A vendre une Opel cabriolet

quatre vitesses, en bon état de marche. S'adresser chez René Villemain, Cassardes 16, Neuchâtel, le soir après 19 heures et le dimanche.

Qui aura pensé

à boire du vin d'Algérie plusieurs jours sans viande, n'aurait pas fait, puis que le vin nourrit. Dans les magasins Meier S. A.

Les cafés Meier

sont bons et le 26me cornet est gratis, profitez donc aussi.

A vendre une camionnette « Ardita »

tôlée, dimensions du pont largeur 1 m. 40, longueur 2 m., hauteur 40 cm. Entièrement révisée, avec garantie. Carrosserie neuve, capacité 800 kg. - Prix : 7500 fr. S'adresser à la carrosserie J.-P. Burkhardt, Poudrières 10.

A vendre

un char sur ressorts, trois tonnes, pont 4 m. sur 1 m. 80. Mécanique état de neuf sur bandage. - S'adresser à Jean Leutenberg, Maujobia, Neuchâtel. Tél. 5 10 46

A vendre un accordéon diatonique

avec housse. S'adresser le soir après 19 heures. Paris 101 1er. à droite.

A vendre un PORC

de 50 à 60 kg. - Albert Gaschen Bevaix.

A vendre faute d'emploi

pour dame, soutiers bruns No 37 avec

patins vissés

d'avant-guerre, neufs. - Seyon 40 3me étage.

A vendre un beau PIANO

en noyer, excellent instrument en parfait état, pour 900 fr. Demander l'adresse du No 722 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

PORCS

Quel marchand de bétail pourrait en fournir régulièrement pour la boucherie ? Faire offres écrites sous P. K. 739 au bureau de la Feuille d'avis.

Achat

Bijoux et argenterie usagés Brillants

H. Vuille

vis-à-vis Temple du bas

Tapis d'Orient

Particulier en cherche un d'environ 200x300 cm. en bon état, machine ou main. Faire offres avec prix et genre à M. C. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

AUTO

Je cherche une automobile de 10 à 12 HP, neuve ou à l'état de neuf. Paiement comptant. Adressez offres écrites sous chiffres M. B. 897, au bureau de la Feuille d'avis.

On achèterait de rencontrer une

petite armoire

EN SAPIN, A RAYONS Prière de mentionner prix et dimensions sous B. G. 734 au bureau de la Feuille d'avis.

Particulier cherche à acheter une

AUTO

d'occasion. Faire offres à case 6456, Neuchâtel.

MECCANO

avec petit moteur est cherchée d'occasion. Ecrire à M. R. 732 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour conserver précieusement les photos des absents... PORTE-PHOTO 2 verres biseautés, montés sur socle, en métal chromé. Format 4,5 x 6 cm 3.50 6 x 9 cm. 3.50 et 1.80 9 x 12 cm. 4.50 9 x 14 cm. 2.60 et 4.80 10 x 15 cm. 4.30 et 5.65 13 x 18 cm. 7.45 18 x 24 cm. 9.20 Reymond 9, rue Saint-Honoré NEUCHÂTEL

Cadeaux pour écoliers Serviettes d'école vachette et simili cuir Sacs d'école pour garçons et fillettes BIEDERMANN Maroquinier Neuchâtel

Biscômes aux amandes MAGASIN E. MORTHIER LANGELE NEUCHÂTEL Vu le petit contingent, prière de passer les commandes jusqu'au 10 décembre au plus tard

A VENDRE faute d'emploi : un calorifère garni cailloux, état de neuf, brûlant tous combustibles, une cuisinière à gaz « Le Réve », une paire de skis pour enfant 1 m. 56, une chaise balançoire, une windjack, taille 42, une machine à coudre « Pfaff », parfait état de marche. S'adresser : Recorbe 1, rez-de-chaussée.

Tank citerne de 15,000 à 25,000 litres, en bon état, avec trou d'homme serait acheté par Saco S.A., Neuchâtel, Valangines 19.

Chaudière à bascule, en bon état, est cherchée d'occasion par S. Walker, Cortaillod. Tél. 6 42 82

Ménage GRAND CHOIX DE CADEAUX APPRÉCIÉS ROBERT S.A. Rues du Seyon et de l'Hôpital - NEUCHÂTEL

Notre catalogue de Noël

sera distribué aujourd'hui dans tous les ménages de la ville et des régions avoisinantes. En le consultant, vous trouverez, encarté à l'intérieur, une formule vous invitant à participer à notre

grand concours de Noël 1945

« Neuchâtel, ma jolie ville »

Ce nouveau concours retiendra, c'est certain, l'attention de tous nos jeunes. Pour les personnes qui n'auraient pas été atteintes par la distribution, des exemplaires de catalogues et de formules de concours peuvent s'obtenir à notre caisse.

Participez tous à notre concours « Neuchâtel, ma jolie ville »

AU SANS-RIVAL

Viande hachée
Boucherie - charcuterie
R. Margot

Armoires à glace
une porte, noyer, depuis 140 fr. Meubles M. Guillod, rue Fleury 10. Téléphone 5 43 90.

Pour le sport...



MUSETTES de toutes teintes
BIEDERMANN Neuchâtel

AU TONNEAU
Rue des Moulins 19 NEUCHÂTEL
LE MAGASIN SPÉCIALISÉ : **VINS FINS VINS OUVERTS APÉRITIFS**
Liqueurs de marque Liqueurs fines Eaux-de-vie en flacons de toutes grandeurs
Mme JACOT
Tél. 5 24 17

SAPINS de Noël

A vendre magnifique lot de sapins de Noël, à enlever jusqu'au 10 décembre. Adresser offres à Max Patton, bûcheron, les Ponts-de-Martel.

FIANÇÉES! Pour les fêtes, nous avons confectionné de très jolis trousseaux, superbe qualité.
en mi-fil à Fr. 1269.—
en mi-fil et coton à Fr. 823.—
en mi-fil et coton à Fr. 902.—
etc., payables par mensualités chez le spécialiste du trousseau

Maurice Matile NEUCHÂTEL Poudrières 17, tél. 5 27 89
UNE VISITE S'IMPOSE dans votre intérêt

LOTO

du CLUB D'ÉCHECS

Vendredi 7 décembre, dès 20 h. au **Cercle libéral**

Mise en adjudication de l'affermage du Buffet de la gare du Locle-Ville

La Direction du 1er arrondissement des chemins de fer fédéraux, à Lausanne, met en adjudication, pour le 1er mai 1946, l'affermage du Buffet de la gare du Locle-Ville.

Les prescriptions générales d'affermage, ainsi que les conditions propres à l'exploitation de cet établissement et les plans de situation peuvent être consultés dès maintenant au bureau du chef de gare du Locle-Ville ou au bureau No 104 du bâtiment II d'administration, avenue de la Gare 41, à Lausanne.

Ne peuvent être pris en considération que les candidats du métier, de nationalité suisse, solvables, ayant une expérience suffisante dans la branche. Délai d'inscription : 31 décembre 1945. Joindre à la soumission certificats (copies) et photographies, lesquels seront restitués ultérieurement; ne se présenter personnellement que sur convocation.

Direction des chemins de fer fédéraux, 1er arrondissement.

Organisation de jeunesse

Ski-club Neuchâtel

CAMP DE SKI

pour garçons et filles

des 27, 28 et 29 décembre

organisé par les clubs de ski du canton de Neuchâtel

Seuls les jeunes gens et les jeunes filles de la classe 30 et 31 peuvent participer au camp.

Inscriptions et renseignements jusqu'au samedi 8 décembre. Téléphone No 5 13 95.

NOËL 1945



Ensembles Angora américains
Le cadeau élégant et chaud pour jeunes filles

Savoie-Petitpierre S.A.
Spécialistes RUE DU SEYON

Indécision...



11 h. — et rien n'est encore sur le feu.



Une idée! Commander au magasin un plat de viande Frisco et un légume Frisco!



Chauffer la viande, mettre le légume tel quel dans la casserole, — et puis servir!



Assurance double: père et enfant

Notre assurance combinée pour père et enfant assure non seulement l'enfant pour le cas de décès du père, mais encore le père pour le cas de décès de l'enfant.

A part les avantages de l'assurance dotale ordinaire (plus de primes à payer si le père décède prématurément et néanmoins paiement du capital intégral à l'échéance convenue), notre combinaison comporte encore deux nouveaux avantages:

1. En cas de décès de l'enfant, les primes cessent d'être dues.
2. Dans ce cas, le capital est versé immédiatement et intégralement aux parents.

C'est bien volontiers que nous donnons, ainsi que nos représentants, de plus amples renseignements sur cette nouvelle forme de l'assurance d'enfant.

«WINTERTHUR» Vie

«Winterthur» Société d'Assurance sur la Vie

Agence générale de Neuchâtel:

ROBERT WYSS

2, rue du Seyon - Tél. 5 26 88

FERNAND CARTIER

Clos de Serrières - Tél. 5 32 61

VISITEZ L'EXPOSITION LA NORVÈGE
et sa lutte pour la liberté

ouverte jusqu'au **DIMANCHE 9 DÉCEMBRE**
AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS
ENTRÉE LIBRE



Ch. Schärer's Sohn & Cie.
AMEUBLEMENTS BERN
FONDÉE EN 1860 KRAMGASSE 7

AUJOURD'HUI LE RESTAURANT DE L'HOTEL SUISSE SERVIRA SES SPÉCIALITÉS

Le pot-au-feu maison
et la côte de porc Papacallo
Tél. 5 14 61

Le plus beau cadeau pour tous, un accordéon de chez **Ecole d'accordéon G. MENTHA, fils**
SEYON 28 (1er étage)
Tél. 5 22 62
INSTRUMENTS - MUSIQUE



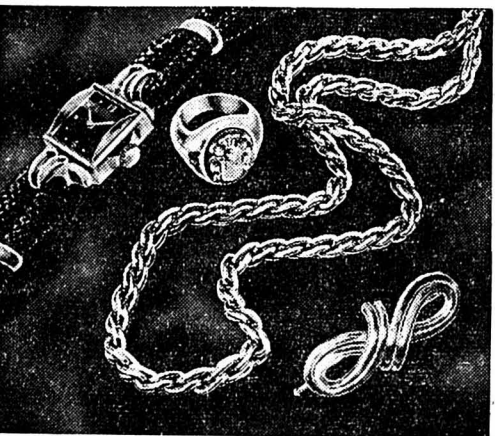
AVANT APRÈS RADICALE & DÉFINITIVE sur rendez-vous Louis Favre Neuchâtel

A une allure sportive : **Le sac à bandoulière**
Notre choix est unique et dans tous les prix
Guye Rosselet
maroquinier
Rue de la Treille - Neuchâtel

LE PEINTRE F. MAIRE
EXPOSE EN SON ATELIER à Neuchâtel, « parc DuBois »
Du 1er au 16 décembre 1945, tous les jours de 14 à 17 heures
Dimanche de 10 h. à midi et de 14 à 17 h.

M^e MARC MOREL
AVOCAT
ancien Juge d'instruction
Evoles 21 NEUCHÂTEL Tél. 5 41 74
Toutes affaires commerciales Défenses pénales
Demande à louer Bureaux centre de la ville.

Pour vos étrennes adressez-vous à **Kuffer** S.A.
Electricité
Chancellières - Coussins chauffants Miroirs et rasoirs électriques
Saint-Honoré 5 - Tél. 5 18 36



LES BEAUX BIJOUX
chez **H. Vuille** vis-à-vis du Temple du bas
NEUCHÂTEL

Vin blanc de **Bonvillars** soit: une bonne qualité dans le prolongement ouest du vignoble neuchâtelois. Fr. 1.90 le litre verre à rendre.

Zimmermann S.A.

Photo technique

Pour toute reproduction de tableaux, objets d'art, machines, etc. adressez-vous à la

PHOTO ATTINGER
7, p. Piaget-3, p. Purry NEUCHÂTEL
qui vous assure un travail de qualité

A vendre

en parfait état, un manteau de garçon de 13 à 14 ans, et un complet d'homme, noir, en pure laine, grandeur moyenne. S'adresser chez C. Ravier, transports. Bôle. Téléphone 6 34 62.

A vendre trois fenêtres

avec cadre, à l'état de neuf, 127 x 110 cm. es ouvrant avec milieu. S'adresser à Auguste Renaud, les Grattes.

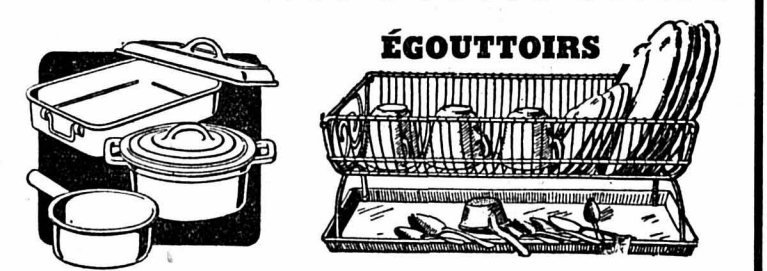
Outils de tonnellerie

à vendre. Ecrire à L. V. 685 au bureau de la Feuille d'avis.

SKIS

205 cm. avec fixations «Kandahar», 30 fr., pantalons de ski, 25 fr., souliers de ski No 42, 12 fr. Sey, chez Mme Hauser, Poudrières 15.

Cadeaux bienvenus



ÉGOUTTOIRS
Fonte émaillée pour gaz et électricité
40x30 cm. 11.45
50x30 cm. 12.65
60x30 cm. 14.—

BÉGUIN & PERRIN
A LA MÉNAGÈRE
2, PLACE PURRY - Timbres escompte 5 % - NEUCHÂTEL

Liqueurs fines
Grand choix
DROGUERIE Burkhalter
St Maurice 4 NEUCHÂTEL

LA VIE NATIONALE

LA SUISSE DEVANT LA CHARTE DES NATIONS UNIES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Rien n'empêcherait, en cas de conflit, le conseil de sécurité d'emprunter notre territoire pour une entreprise militaire, en violant notre neutralité dont les puissances feraient bon marché si l'intérêt des Nations unies était en jeu. La charte, dans son article 2, alinéa 6, prévoit que « l'organisation en sorte que les Etats qui ne sont pas membres des Nations unies agissent conformément à ces principes (ceux de la charte) dans la mesure nécessaire au maintien de la paix et de la sécurité internationales », en s'abstenant notamment de prêter assistance à un Etat contre lequel l'organisation entreprend une action préventive ou coercitive. Qu'est-ce à dire, sinon que l'organisation se réserve le droit d'employer la force contre un Etat qui, par exemple, continuerait à entretenir des relations commerciales normales avec une puissance contre laquelle le conseil de sécurité aurait jugé bon d'intervenir ? L'expérience de la récente guerre nous montre l'usage que l'on aurait pu faire contre nous ces dernières années d'une pareille règle.

L'ATTITUDE A ADOPTER
C'est celle que vient de définir M. Kobelt au Conseil des Etats : chercher à adhérer à l'O.N.U. tout en conservant notre neutralité. Nous de-

vons montrer notre désir sincère de collaborer au maintien de la paix mondiale en assurant notre place dans l'organisation dont le but est de la maintenir. Nous ne devons pas faire d'illusion ni sur notre sagesse, qui a ses limites, ni sur notre rayonnement, qui est faible. Mais nous devons croire, et imposer l'idée, que cette collaboration, du seul pays de l'Europe centrale qui ait réussi à échapper à la guerre, n'est pas seulement utile, mais nécessaire.

Cela devrait nous permettre d'obtenir, au sein de l'organisation de la paix, une place à part — analogue à celle qui nous avait été faite dans la S. d. N. — un statut de neutralité plus utile à cette paix — si cette neutralité est armée — que la participation de nos modestes forces aux conflits mondiaux. La Suisse, gardienne des cols des Alpes et de ses centres de communication, continuerait alors à rendre par la service à tous ses voisins, avec une armée qui lui permettrait, le cas échéant, de ne compter que sur ses propres forces pour maintenir son indépendance.

Nul doute que nos diplomates ne s'emploient activement à faire triompher ce point de vue, le seul qui soit compatible avec notre intérêt bien entendu, celui de la paix et les leçons de l'histoire. R.-F. L.

Gros incendie dans le canton de Soleure. — Une jeune fille carbonisée. — ROSIERE (Welschenrohr, canton de Soleure), 5. Mercredi matin, l'auberge de la « Croix », appartenant à la famille Lœuffer, a été complètement détruite par le feu. L'immeuble était estimé 55,000 francs. On ne connaît pas les causes du sinistre, mais on croit à la malveillance. Une jeune servante de 17 ans, Gertrude Allemann, a péri carbonisée dans sa chambre.

Le port de Gènes et la Suisse. — ROME, 5 (A.T.S.). L'activité du port de Gènes au cours du mois de novembre a été presque exclusivement consacrée au trafic vers la Suisse. Quatre bateaux amenant 32,775 tonnes de blé à destination de la Suisse sont arrivés à Gènes, ainsi que 4 bateaux avec 9035 tonnes de cellulose, 1 avec 6500 tonnes d'orge et d'avoine, 1 avec 2240 tonnes de riz, 1 avec du tourteau pour l'alimentation du bétail, représentant quelque 5000 tonnes, 1 avec 5000 tonnes d'aluminium et 1 avec 2500 tonnes de marchandises diverses.

On signale en outre l'arrivée à Gènes de quelques bateaux américains et anglais appartenant au charbon, au blé et au pétrole pour l'Italie. Quelques milliers de tonnes de farine qui ont déjà été déchargées au cours du mois d'octobre attendent dans les dépôts du port d'être transportés en Autriche.

Une importante affaire de braconnage découverte en Valais. — Trois arrestations. (c) La police de sûreté valaisanne vient de découvrir une grave affaire de braconnage dans laquelle sont impliqués trois ressortissants du Haut-Valais. Ils avaient pénétré par effraction dans un chalet situé à Belalp et appartenant à M. Bossotto, de Naters, puis, ils s'étaient aventurés dans le district franc fédéral de l'Aletsch où, au cours d'une randonnée, ils avaient tué cinq chamois. Les viandes des animaux furent retrouvées plus tard dans une cave d'un particulier de Naters. Les trois braconniers ont été appréhendés et le plus coupable d'entre eux peut s'attendre à une peine de prison de plusieurs mois et à une amende de 1200 fr.

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Bourse de Neuchâtel
(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS

Banque nationale	4 déc.	5 déc.
Crédit fonc. neuchât.	690.-	d 800.-
La Neuchâteloise	650.-	d 650.-
Ed. Dublet Cortalloid	3875.-	d 3875.-
Ed. Dublet & Cie	650.-	d 650.-
Ciment Portland	950.-	d 920.-
Tramways Neuchâtel	490.-	d 490.-
Klaus	180.-	d 180.-
Swiss Holding	495.-	d 495.-
Etablissement Perrenoud	420.-	d 430.-
Cie viticole Cortalloid	330.-	d 330.-
Zénith S.A.	135.-	d 135.-
	145.-	d 145.-

OBLIGATIONS

Etat Neuchât.	4% 1932	102.25	d 100.25	
Etat Neuchât.	2 1/2% 1932	94.50	d 95.-	
Ville Neuchât.	4% 1931	101.-	d 100.75	
Etat Neuchât.	3 1/2% 1942	100.50	d 101.-	
Ville Neuchât.	3 1/2% 1937	100.50	d 100.25	
Ch.-d.-Fds-3-20%	1931	99.50	d 99.25	
Locie	4 1/2% 2.55%	1930	99.-	d 99.-
Tram. de N.	4 1/2%	1936	101.-	d 101.25
J. Klaus	4 1/2%	1931	100.50	d 100.50
Et. Perrenoud	4%	1937	101.50	d 101.50
Suchard	3 1/2%	1941	102.-	d 102.-
Taux d'escompte Banque nationale	1 1/2%			

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	4 déc.	5 déc.	
3% C.F.E. diff.	1903	102.50%	102.25%
3% C.F.E. E.	1931	95.80%	95.60%
4% Déf. nat.	1940	102.20%	102.10%
3 1/2% Empr. féd.	1941	102.30%	102.30%
3 1/2% Jura-Simpl.	1894	101.80%	101.70%

ACTIONS

Banque fédérale	237.-	236.-
Union banques suisses	728.-	718.-
Crédit suisse	565.-	565.-
Société banque suisse	526.-	526.-
Motor Colombus	464.-	461.-
Aluminium Neuhäusen	1490.-	1493.-
Nestlé	1693.-	1693.-
Swiss am. de electric.	1760.-	1762.-
Flap.	1050.-	1040.-
Royal Dutch	513.-	513.-

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Mobilière Suisse
Paul FAVRE, Neuchâtel
BRIS DE GLACES-DÉGATS DES EAUX

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

MÊME SANS LE CONCOURS DE LA FRANCE !

WASHINGTON ENTEND CRÉER EN ALLEMAGNE UNE ADMINISTRATION CENTRALE

Le secrétaire d'Etat américain accuse le gouvernement français d'avoir contrecarré l'intention des autres puissances au sujet du contrôle du Reich

WASHINGTON, 5 (Reuter). — Au cours d'une conférence de presse, M. James Byrnes, secrétaire d'Etat, a déclaré mercredi que le gouvernement des Etats-Unis, est disposé à prendre les mesures nécessaires à l'établissement d'une administration centrale en Allemagne, même sans la France. Le secrétaire d'Etat a ajouté qu'il regrette d'être contraint d'en arriver là. Cependant, la centralisation du trafic et du système monétaire est envisagée dans les zones d'occupation britannique, américaine et russe pour le cas où la France ne serait pas disposée à collaborer.

M. Byrnes a dit que le point de vue américain a été exposé clairement il y a plusieurs semaines déjà au gouvernement français, au moment où se déroulaient à Washington les délibérations franco-américaines au sujet du bassin de la Ruhr et de la Rhénanie. M. Byrnes a déclaré qu'il désapprouve la manière dont le gouvernement français a contrecarré l'intention des autres puissances au sujet du contrôle de l'Allemagne.

négligé l'application des accords de Potsdam. Le gouvernement de Washington n'a reçu aucune communication de la France depuis que le point de vue américain a été exposé au représentant français il y a plusieurs semaines.

M. Byrnes a ajouté que les transports allemands et la monnaie allemande ne fonctionnaient pas parce que la France refuse sa collaboration et que les Etats-Unis cherchent un compromis.

Interrogé au sujet de l'opposition des trois grandes puissances à la demande française de convoquer une conférence pour examiner les questions de la Ruhr et de la Rhénanie, M. Byrnes a dit que l'affaire avait été examinée entre la France et les Etats-Unis. La question implique un problème territorial dont la solution doit être laissée à la conférence de la paix.

M. Truman a fait allusion à une nouvelle rencontre des « trois grands »

WASHINGTON, 5 (Reuter). — Parlant mercredi à la conférence de presse, M. Byrnes, secrétaire d'Etat, a dit que la récente déclaration du président Truman selon laquelle il préférerait voir les questions internationales réglées par l'organisation des Nations unies plutôt que par la réunion des « trois grands », a été mal interprétée. Le président a précisé qu'en faisant sa déclaration, il faisait allusion à de nouvelles rencontres Truman-Attlee-Staline, mais pas à de nouvelles conférences des ministres des affaires étrangères des « cinq grands ».

M. Byrnes a relevé que le malentendu provient de ce qu'on ne savait pas si l'expression « les trois grands » s'adressait aux pays ou à leurs chefs. Le secrétaire d'Etat a dit qu'on ne lui le concerne, il ne voit pas de quelle façon l'organisation des Nations unies pourrait parvenir à établir les traités de paix. Il n'a pas abandonné l'espoir d'arriver à convoquer la conférence de la paix proposée par les Etats-Unis.

LES DÉBATS DU PROCÈS DE NUREMBERG

Comment l'Allemagne prépara le morcellement de la Tchécoslovaquie

NUREMBERG, 5 (Reuter). — A l'ouverture de l'audience de mercredi du procès de Nuremberg, l'exposé du ministère public britannique est interrompu afin de permettre au substitut du procureur américain de terminer ses déclarations au sujet du premier chapitre de l'acte d'accusation concernant les crimes de guerre.

Le représentant du procureur général américain introduit comme preuves une série de télégrammes anglais qui témoignent des intrigues allemandes en Slovaquie avant le morcellement définitif de la République tchèque en mars 1939 et des extraits du livre jaune français au sujet des préparatifs militaires allemands.

Il produit ensuite 16 dossiers donnant la preuve de la préparation de l'invasion de la Tchécoslovaquie.

Pendant que le représentant du ministère public donne connaissance de ces documents, Goring paraît indifférent. Il approuve de la tête et chuchote quelques mots à l'oreille de Hess.

Le procureur donne enfin lecture d'un rapport daté du 14 octobre 1938 d'après lequel Goring aurait déclaré que le pays des Sudètes devait être amené par tous les moyens à apporter sa contribution maximum au réarmement allemand. Il comptait également sur l'assimilation industrielle complète de la Slovaquie. Il ajoutait que la Slovaquie et le pays des Tchéques (la Bohême et la Moravie) devaient devenir des dominions allemands. L'achèvement du canal Oder-Danube devait être favorisé par tous les moyens.

Le substitut Alderman termine ses déclarations sur un des chapitres les plus tristes de l'histoire de l'humanité en produisant encore de nouveaux documents qui ont été mis à disposition du tribunal par le gouvernement tchécoslovaque. Les documents qui prouvent la collaboration et l'accord entre Heinlein et son parti avec les nazis allemands.

Le procureur britannique reprend son exposé

Le représentant du ministère public américain ayant terminé son exposé, M. Shawcross, procureur britannique, a de nouveau la parole. Il cite les cas où les Allemands, préparant la guerre d'agression, ont violé sciemment les traités et les accords internationaux.

Le suppléant du procureur anglais, sir David Maxwell Fyfe, s'occupe spécialement de la violation de la Haye en 1899 jusqu'au pacte Kellogg en 1928.

En entendant la citation du premier traité de la Haye en 1899, Goring ricane avec mépris; plus tard même, il rit aux éclats quand le procureur mentionne des passages qui exigent qu'une guerre soit précédée d'une déclaration avant le commencement des hostilités.

Déblocage des avoirs étrangers aux Etats-Unis

... Mais les neutres ne bénéficieront pas de cette mesure !

WASHINGTON, 6 (A.F.P.). — Tous les avoirs étrangers aux Etats-Unis seront débloqués jeudi, a annoncé le secrétaire au trésor, M. Vinson, qui a ajouté que la suppression des contrôles de guerre ne s'appliquait pas toutefois à l'Espagne, au Portugal, à la Suède, à la Suisse, au Liechtenstein, à Tanger. Les avoirs allemands et japonais demeurent naturellement bloqués ainsi que les biens italiens, bulgares, hongrois, roumains qui sont dans une catégorie spéciale.

Une note de la trésorerie américaine précise que le déblocage des avoirs portugais, suisses, espagnols et suédois ne sera possible que le jour où les gouvernements de ces pays pourront certifier que les biens ennemis sous leur juridiction ont été immobilisés.

Le déblocage des avoirs étrangers aux Etats-Unis permet aux pays qui profitent de cette suppression des contrôles, de reprendre immédiatement leurs relations commerciales avec les Etats-Unis.

Réd. — On veut espérer que le trésor américain, à la suite de l'enquête ouverte par le Conseil fédéral au sujet des avoirs allemands dans notre pays, déblocuera prochainement les avoirs suisses qui se montent, rappelez-les, à plusieurs centaines de millions de dollars.

Aggrandissement des usines de la Dixence ?

De notre correspondant du Valais : Sur la base d'études approfondies, les milieux fédéraux compétents sont arrivés à la conclusion qu'une augmentation de la capacité de l'actuel bassin d'accumulation des usines de la Dixence au-dessus de Sion, permettrait d'élever la production d'énergie électrique durant l'hiver de plus de 1600 millions de kWh. Ce grand projet du Valais ne concernerait que des régions alpines et par conséquent il pourrait se réaliser sans que l'on sacrifie aucune habitation.

Pour remplir le nouveau bassin d'accumulation considérablement agrandi, il faudrait capter tous les ruisseaux utilisables sortant des glaciers de la région depuis la Viège jusqu'à la Dranse et conduire leurs eaux dans le lac artificiel de la Dixence à moyen de galeries et de stations de pompage. Le nouveau barrage prendrait des dimensions gigantesques et il mesurerait à son sommet 780 mètres de longueur avec une hauteur maximum de 270 mètres. Le volume total de la maçonnerie deux fois plus considérable que celui exigé par les projets de Rheinwald et d'Urseren, représenterait 21 millions de mètres cubes.

Un officier du corps de garde des fortifications qui roulait en moto de Thuis à Sufers, a été attaqué près d'Andeer par une bande de 18 à 20 contrebandiers armés de pistolets automatiques. C'est un miracle que l'officier n'ait pas été blessé et que la bande ait pris la fuite.

M. Amédée Barbey, âgé de 35 ans, père de famille, a été atteint par une bille de bois alors qu'il travaillait dans une forêt sur les hauteurs de Gruyères. Le malheureux est mort pendant son transfert à l'hôpital.

Le « Journal de Genève » apprend de Thonon que les douaniers du poste de Locum ont découvert dans une voiture arrivant de Saint-Gingolph 1200 pièces d'or, représentant 4 à 6 millions de francs français.

Communiqués

Le Club des Joueurs fête ses 30 ans d'existence

Le Club des Joueurs qui compte aujourd'hui 15 membres actifs fêtera, samedi prochain, à la Rotonde, le 30ème anniversaire de sa fondation. Ce groupe de chanteurs a participé à de nombreuses fêtes en Suisse et à l'étranger d'où il a rapporté de beaux prix.

Outre le beau programme qui prouvera aux auditeurs de cette soirée que la réputation du club a été largement maintenue depuis sa fondation, ils auront le plaisir d'entendre le Club des Joueurs de Fribourg, une jodeluse d'Ouchy, trois joueurs de cor des Alpes et assisteront à un jeu du lancer de drapacou.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h. Concert : Kammerorchester de Bâle.

Cinéma

Rex : 16 h. et 20 h. 30. Les G.-Men volants.

Studio : 15 h. et 20 h. 15. Les bourreaux meurent aussi.

Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Qu'elle était verte ma vallée.

Palace : 15 h. valse fatale.

17 h. 30 et 20 h. 30. Symphonie du Parsenn.

Théâtre : 20 h. 30. André Hardy fait sa cour.

PALACE

A 15 heures
La valse fatale
dernière séance
Prix : Fr. 1.- et 1.50

Le SKI-CLUB présente
AUJOURD'HUI
des films de ski
de JOSEPH DAHINDEN

La symphonie de la Parsenn
ROMINGER, champion de ski, etc.
A 17 h. 30

SEANCE pour familles
Adultes: Fr. 1.-, 1.50
Enfants: Fr. 0.50, 1.-

A 20 h. 30
Prix habituels des places
Réduction pour les membres
du Ski-Club

UN RÉCIT DES DERNIÈRES JOURNÉES DU « FÜHRER » ET DE SON ENTOURAGE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Chacun est responsable de la destruction de son corps afin qu'il ne soit plus reconnaissable. Le corps d'Eva Braun et le mien seront brûlés.

Le « Führer » remit alors à l'aviatrice une fiole de poison pour elle et von Greim. Pendant son séjour dans le blockhaus de Berlin, Anna Reitsch déclare avoir eu peu de contact avec les occupants. Parmi ceux-ci se trouvaient Goebbels, le Reichleiter Martin Bormann, le représentant de l'amiral Dönitz, l'amiral Fozz, le chef S.S. Feglein, beau-frère d'Eva Braun, Eva Braun elle-même, le médecin personnel d'Hitler, les deux pilotes du « Führer » et plusieurs officiers, dont le général S.S. chargé de la défense de Berlin.

Anna Reitsch passa la plus grande partie de son temps à soigner von Greim qui avait été blessé. Pourtant, elle eut l'occasion de rencontrer Goebbels. La trahison de Goring l'avait particulièrement excité. Il était comme une bête furieuse en cage, proférant des injures contre l'ancien chef de la Luftwaffe, qu'il accusait d'incompétence et de lâcheté.

Eva Braun passait son temps à se polir les ongles et à changer de robe. Elle envisageait tranquillement l'idée de mourir avec le « Führer ». Elle se lamentait constamment : « Pauvre Adolphe, abandonné et trahi par tous ».

L'effondrement de celui qui fut le maître du Reich

Du 26 au 29 avril, date à laquelle les communications entre Berlin et l'extérieur devinrent impossibles, Anna Reitsch assista à l'effondrement progressif de Hitler : « C'était l'image de la désintégration totale d'un homme ayant perdu son sang-froid, qui, aveuglé, courait d'un mur à l'autre, se couvrait des papiers avec des gestes nerveux, ou restait accroupi devant une table en tournant des boutons. Hitler tel que je l'ai laissé dans le blockhaus, était physiquement incapable d'en sortir, même si l'on avait creusé un passage spécial pour lui, le menant vers la liberté ».

Que le « Führer » ait pu se réfugier au Tyrol, l'aviatrice ne veut pas y croire. Hitler est mort.

« L'homme que j'ai vu dans le blockhaus ne peut avoir survécu. Il n'avait plus de raison de vivre, et c'est dans la chancellerie du Reich qu'a eu lieu la tragédie. Hitler était un idéaliste. Il est mort, et son pays avec lui en rail-

son de son incompetence comme soldat et comme homme d'Etat ».

Les négociations de Himmler

Anna Reitsch reprend son exposé chronologique. Le 29 avril, on apprit à la chancellerie les négociations de Himmler : « C'était, dit-elle, une sentence de mort pour notre petit groupe. Hommes et femmes hurlaient de colère, de désespoir et de peur. Le « Führer » était fou de rage. Son teint rose passait au cramoisi, son visage était méconnaissable. Après cette crise, il s'affaissa, comme frappé de stupeur, et un silence total régna alors dans le blockhaus ».

Au milieu de la nuit, Hitler alla trouver Greim. Il voulait demander à Wenk de venir au secours de Berlin. Il chargea Greim et Anna Reitsch de gagner Rechlin, d'où les derniers avions de la Luftwaffe seraient dirigés vers la capitale. De plus, Greim devait procéder à l'arrestation immédiate de Himmler. Lorsqu'il mentionna le nom de ce dernier, rapporte l'aviatrice, les tics secouèrent la face du « Führer » et ses mains et ses lèvres tremblaient : « Jamais un traître ne devra me succéder, déclara Hitler, partez, mon devoir est de rester ». Greim et Reitsch s'enveloppèrent à bord d'un avion caché près de la porte de Brandebourg. L'aviatrice décrit alors le spectacle hallucinant de Berlin en flammes :

La capitale en flammes

« Le ciel était rempli d'éclats d'obus. Nous sommes partis avec le dernier avion et avons utilisé l'avenue de Brandebourg comme piste d'envol. Les Russes tiraient sans interruption. Néanmoins, quoique pris dans le feu des projecteurs, l'appareil parvint à s'élever rapidement. A haute altitude, la vision de la destruction de Berlin était inouïe, fantastique. Arrivé à Rechlin, le général von Greim envoya tous les avions disponibles, au secours de la capitale, puis il se rendit à Plön, près de Kiel, auprès de l'amiral Dönitz ».

Anna Reitsch accompagna Greim à bord de son propre avion. Dönitz ignorait les pourparlers entamés par Himmler.

Pourquoi pas ?

LOTÉRIE ROMANDE
TIRAGE 15 DÉCEMBRE

DEPENSES RECETTES
50000

ler. Greim et l'aviatrice se rendirent ensuite auprès du général Keitel. Celui-ci les informa que l'armée von Wenk était détruite depuis longtemps.

Le nouveau gouvernement de Dönitz

Le 2 mai, le nouveau gouvernement de l'amiral Dönitz se réunissait à Plön. Greim et Reitsch s'y rendirent pour prendre les ordres de Dönitz et dans l'espoir d'y rencontrer Himmler. Celui-ci arriva au moment où la réunion était terminée. Seule l'aviatrice était encore présente.

Himmler était jovial et à Anna qui lui reprochait sa trahison, il répondit : « L'histoire jugera différemment. Hitler a voulu continuer la lutte, il était fou avec son orgueil et son honneur. Il y a longtemps qu'il aurait dû abandonner toute résistance ». L'aviatrice rétorqua que Hitler était mort pour une cause et pour l'honneur, tandis que Goring et lui resteraient marqués par la trahison et la lâcheté.

Autour du monde en quelques lignes

En FRANCE, le Conseil municipal de Paris a offert mercredi après-midi, dans les salons de l'hôtel de ville, une réception en l'honneur de la Croix-Rouge suisse en France et de l'œuvre du Secours suisse aux enfants victimes de la guerre.

Le comité d'épuration des spectacles vient de se prononcer sur le cas de nombreux artistes. Maurice Chevalier a été acquitté.

En ANGLETERRE, le maréchal Montgomery, répondant à la note russe selon laquelle une armée allemande de 300.000 hommes serait entraînée en zone britannique, a déclaré que ces organisations n'ont qu'un caractère provisoire et nullement militaire.

Hier, aux Communes, M. O. Lyttelton s'est livré à une violente attaque contre la politique intérieure du gouvernement travailliste.

En ITALIE, les libéraux ont refusé de participer au gouvernement. M. de Gasperi s'efforcera vraisemblablement de former un gouvernement à cinq.

QU'IMPORTE, DE PERDRE S'IL Y A DU BON CAFÉ !

LE CONNAISSEUR PREND SON CAFÉ A

Café du Théâtre
NEUCHÂTEL

APOLLO
Aujourd'hui, à 15 heures
Matinée à tarifs réduits

Ce soir, à 20 h. 30
Qu'elle était verte ma vallée

DERNIER JOUR

Emissions radiophoniques de jeudi

SOTTENS et télédiffusion : 7.15, Inform. 7.20, pages mélodieuses. 11 h., émission mensuelle. 12.15, le quart d'heure du sport. 12.20, l'heure 12.30, opérettes de Johann Strauss. 12.45, Inform. 12.55, voulez-vous faire un beau voyage ? 13.10, musique roumaine (I). 16.59, l'heure. 17 h., sonates classiques. 17.45, communiqués. 17.50, pour vous. Madame. 18.30, points de vue économiques. 18.35, romans Tchakowsky. 18.45, le micro dans la vie. 19 h., variétés musicales. 19.15, Inform. 19.25, le programme de la soirée. 19.30, le miroir du temps. 19.40, scènes fleuries ni couronnes. 20 h., Maurin des Maures, 4ème épisode. 20.30, entrée libre. 22 h. musique légère. 22.20, Inform. 22.30, musique de danse.

L'accord financier anglo-américain a été signé

WASHINGTON, 6 (Exchange). — Après de laborieux entretiens qui ont duré plusieurs mois, un accord financier anglo-américain a été signé aujourd'hui à Washington. Les Etats-Unis prêtent à la Grande-Bretagne 400 millions de dollars.

AVISTARDIFS

CE SOIR, dès 20 h.

AU CERCLE LIBÉRAL

Match au loto

de la Cp. des sofs.

Grande salle des conférences

Ce soir à 20 heures

2ME CONCERT D'ABONNEMENT

Kammerorchester de Bâle

Direction : Paul SACHER

Soliste : Mme Lore SPERRI, violoniste

Location : Agence « Au Ménestrel » et à l'entrée

Répétition générale à 14 heures

Entrée : Fr. 4.40 ; étudiants : Fr. 2.20 ; gratuite pour les membres de la Société de musique

Jeu 6 décembre, dès 20 heures

Grand match au loto

au Café des Alpes, 1er étage
DES QUINES COMME IL NE S'EN EST JAMAIS VU

Les maisons de teinturerie et de nettoyage chimique
de Neuchâtel-ville avisent leur honorable clientèle que les heures de fermeture de leurs magasins ne subiront aucune modification en décembre.

LA VIE NATIONALE

CHRONIQUE RÉGIONALE

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Le Conseil national approuve le budget des C.F.F. pour 1946

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le Conseil national a approuvé, mercredi matin, le budget des C.F.F. Ce n'est certes pas une décision qui empêche la terre de tourner. Il faut toutefois s'arrêter un peu au débat qui précéda le vote — unanime, d'ailleurs, sous réserve d'une trentaine d'abstentions — car il opposa assez vivement M. Bratschi, porte-parole du conseil d'administration, et M. Celio, chef du département des postes et chemins de fer.

Vous savez de quoi il s'agit. Tous jours prudents et portants, pour scruter l'avenir, des lunettes noires, les administrateurs et la direction générale ont prévu un déficit de 25 millions, en dépit de l'assainissement qui coûte au contribuable une cinquantaine de millions par an. Le Conseil fédéral, plus optimiste, fit disparaître le déficit. Les verres de ses lunettes ne sont pas roses, mais bleus.

Or, M. Bratschi tient mordicus à son déficit et il reproche au gouvernement d'avoir établi un budget « politique ».

Il y a quelque chose de vrai dans cette allégation. Disons seulement que le Conseil fédéral n'est pas sorti de son rôle, bien au contraire. Il est là, non seulement pour administrer, mais aussi pour faire de la politique, au sens le plus large et le plus élevé du terme. Justement, on pourrait s'étonner qu'il n'en fit pas davantage.

Les effets d'un budget déficitaire

En réalité, quel serait l'effet d'un budget déficitaire ? Il favoriserait aussitôt une campagne pour le relèvement des tarifs. Or, le peuple suisse n'a pas voté — contre une forte minorité, ne l'oublions pas — la loi d'assainissement, pour aussitôt payer plus cher ses voyages en chemin de fer. S'il doit accepter une augmentation, c'est uniquement après qu'on lui en aura démontré la nécessité. Et cette nécessité n'apparaîtra que l'an prochain. Sans doute ne sera-t-il pas indispensable d'attendre les résultats complets de l'exercice. Déjà les comptes de 1945 et les chiffres des trois premiers mois de 1946 nous donneront d'utiles indications. Il sera bien assez tôt alors d'aviser aux mesures à prendre.

D'ailleurs — et M. Celio en a fourni la lumineuse démonstration — le Conseil fédéral n'a nullement recouru à des tours de prestidigitant pour supprimer le déficit prévu par les administrateurs. Il s'est fondé sur des réalités aussi solides qu'elles peuvent l'être en l'occurrence : les résultats d'exploitation du dernier trimestre, les perspectives de développement de notre commerce extérieur, les indices favorables d'une reprise du trafic avec l'étranger.

Une chose est certaine, la situation financière des C.F.F. reste précaire ; l'assainissement, destiné à liquider un lourd passé d'erreurs, ne sera jamais qu'un des moyens de l'affermir ; que d'autres dispositions doivent être envisagées encore, c'est ce dont personne n'a jamais douté ; il suffit de penser à la coordination des transports.

Revendications régionales et locales

En attendant, les C.F.F. ont beaucoup crié misère, on les accable encore de revendications régionales et locales. Les députés bernois dénoncent — et avec raison — les inconvénients et les incommodités de la gare de la ville fédérale, les Zurichois se plaignent de ce que le bâtiment aux voyageurs, dans la métropole de la Limmat, ne réponde plus aux exigences du trafic, notamment parce que le buffet y prend trop de place ; les Fribourgeois demandent la double voie entre Romont et Fribourg ; les Valaisans voudraient que la ligne Saint-Maurice - Saint-Gingolph fût

électrifiée. Il n'est pas jusqu'au député de Roggwil qui ne tente d'appuyer l'Assemblée et le chef du département sur l'insuffisance de la gare de Langenthal.

M. Celio ne peut faire à tous ces solliciteurs que la réponse de maître Jacques à Harpagon : « Je vous construis de belles gares, je doublerai toutes les voies que vous voudrez, si vous me donnez de l'argent. » Justement, un député zuricois vient de déposer un « postulat » pour permettre aux C.F.F. de puiser dans les crédits prévus pour les travaux de chômage, sans attendre la crise économique. Le Conseil fédéral se déterminera plus tard sur cette proposition.

La fin de la séance fut consacrée à divers « postulats » d'ordre social que M. Stampfli accepte d'étudier non sans d'expresses réserves qui ne doivent pas laisser de grands espoirs aux auteurs de ces vœux platoniques.

Séance de relevée

En relevée, le Conseil national a traité une série de « postulats », après avoir voté les crédits nécessaires à la construction d'un bâtiment des douanes à Chiasso — il s'agit de la bagatelle d'un million huit cent mille francs — et approuvé les comptes de la régie des alcools.

Le premier de ces « postulats », concernant l'approvisionnement en bois de feu et combattu, parce qu'inutile, par le Conseil fédéral, fut rejeté par 44 voix contre 27. Ces chiffres montrent l'intérêt suscité par la séance de relevée.

Une motion de M. Duttweiler demandant des mesures pour constituer, après la guerre également, des réserves de denrées alimentaires, notamment de céréales, et de matières, donne à M. Stampfli l'occasion de déclarer que les importations s'améliorent peu à peu. Toutefois, il n'est pas encore possible, en ce qui concerne les matières premières comme le fer, par exemple, de constituer maintenant déjà des réserves. Si l'idée de M. Duttweiler mérite examen, elle ne peut être réalisée pour le moment. Tout dépend de la situation économique générale qui déterminera, pour une bonne part, nos possibilités d'approvisionnement.

D'ailleurs, est-ce bien le rôle de l'Etat de constituer des stocks qu'il faudra peut-être écarter à perte ? M. Duttweiler ne fut pas toujours de cet avis.

Aussi, M. Stampfli ne peut-il pas accepter la motion. Tout au plus est-il disposé à la prendre en considération sous la forme moins impérative de « postulat ».

Comme M. Duttweiler maintient sa motion, l'Assemblée la repousse à une majorité évidente.

Et le reste se perd dans l'indifférence d'une longue séance. G. P.

Au Conseil des Etats

Prorogation du régime financier

BERNE, 5. — M. Wenk (soc.), Bâle-Ville, rapporte sur l'arrêté fédéral prorogant de 1945 à 1949 le régime financier établi la première fois pour les années de 1939 à 1941. D'ici 1949, le Conseil fédéral espère remplacer ce régime transitoire par le retour à la législation fiscale ordinaire.

M. Nobs, conseiller fédéral, montre la difficulté de donner à la Confédération un nouveau régime financier. Cependant, la réforme financière va faire l'objet d'études immédiates.

Une proposition de M. Weber (paysan), Berne, d'autoriser la régie des alcools à prendre en charge les excédents éventuels de la production de pommes de terre est renvoyée à la commission, de même qu'une proposition de M. Schmuckli (cons.), Saint-Gall, concernant les suppléments de prix sur les huiles et les graisses comestibles.

Le Conseil aborde, en fin de séance, le nouveau projet de révision des articles économiques de la Constitution.

Une lettre de M. Max Petitpierre à M. Léon Nicole

Où le chef du département politique fédéral remet en place l'agitateur genevois

Le comité du parti du travail ayant demandé au Conseil fédéral les raisons pour lesquelles il n'avait pas de représentants au sein de la commission qui a pour objet l'étude des problèmes concernant notre neutralité, M. Petitpierre a adressé à M. Nicole la lettre suivante :

Monsieur le président, Nous avons l'honneur d'accuser réception de la lettre que vous avez adressée le 16 de ce mois au Conseil fédéral à propos de la composition de la commission d'experts chargée d'étudier la situation diplomatique de la Suisse dans l'après-guerre. Si nous vous comprenons bien, il s'agit de la commission consultative suisse pour l'examen de la charte des Nations unies qui a siégé à Berne les 14 et 15 novembre.

Dans votre message, qui a été transmis au département politique fédéral pour réponse, vous protestez contre le fait que le parti du travail n'a pas été invité à participer aux délibérations de la commission consultative. Nous tenons à vous faire connaître à ce propos, ce qui suit :

Nous ne pouvons pas prendre en considération votre requête, faite d'ailleurs après que la commission a siégé, non seulement parce que nous nous sommes adressés aux seuls fractions politiques représentées aux Chambres fédérales, mais surtout en raison de l'attitude des chefs de votre parti et de vous-même en particulier à l'égard de la politique étrangère du Conseil fédéral.

Non seulement vous critiquez cette politique ce qui est votre droit — mais encore vous cherchez par tous les moyens à contrecarrer notre action diplomatique et à compromettre, par la diffusion de calomnies et de fausses informations, les relations de notre pays avec l'étranger.

Nous ne pouvons d'ailleurs que supposer que vous puissiez avoir le désir de collaborer avec un gouvernement et des hommes sur lesquels vous portez presque journellement de si graves accusations.

Il n'y avait donc aucun motif pour le Conseil fédéral de composer la commission consultative d'autres principes que ceux qu'il a arrêtés.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de notre considération distinguée.

Département politique fédéral
signé : Max PETITPIERRE.

La rupture du bloc des gauches dans la capitale vaudoise

Une résolution du parti postiste lausannois

Notre correspondant de Lausanne nous téléphone :

A la suite du refus des socialistes de discuter plus avant avec leurs alliés postistes, ces derniers ont convoqué mercredi soir une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle ont été examinés les différents aspects de la situation ; la résolution suivante a été votée :

« L'Assemblée générale du parti ouvrier populaire exprime son entière confiance dans la direction politique du parti et approuve l'attitude de son comité au cours du conflit actuel. Elle affirme sa volonté inébranlable de maintenir le bloc des gauches à Lausanne, de respecter la volonté populaire et de garantir au chef-lieu vaudois un idéal de progrès social et la défense des intérêts du monde des travailleurs. »

« Elle regrette l'attitude de la direction, d'ailleurs divisée, du parti socialiste lausannois, et le maintien intransigeant de son refus de maintenir le bloc des gauches constitué il y a moins de trois semaines. Afin de manifester par des faits sa résolution de ne rien négliger pour aboutir à une solution de la crise actuelle et pour maintenir le bloc des gauches, elle décide, en principe, avant de lancer son référendum contre l'augmentation du nombre des municipaux, de laisser encore à l'Assemblée du parti socialiste lausannois, la possibilité de revenir sur sa décision de rupture prise par certains de ses dirigeants. »

« Si un accord comportant des garanties suffisantes ne peut être obtenu vendredi soir, la récolte des signatures pour le référendum commencera le 8 décembre. »

« La crainte d'une rupture irrémédiable avec le parti socialiste, avec toutes les conséquences que cela représenterait pour les postistes de se voir minorer dans le nouveau régime, est certainement pour beaucoup dans le ton relativement conciliant de la résolution qu'on vient de lire. Les extrémistes veulent faire endosser aujourd'hui au parti socialiste la responsabilité d'un geste qu'ils ont tout fait pour provoquer. »

Trafic de marchandises entre la Suisse et les Pays-Bas

BERNE, 5. L'accord signé le 24 octobre 1945 entre la Suisse et les Pays-Bas ne contient, que des dispositions de caractère général sur les échanges commerciaux. La Suisse a pu, ces derniers jours, conclure avec la Hollande des arrangements concrets au sujet de la composition des livraisons marquées des récipiendaires. Le protocole signé à Berne le 5 décembre 1945 prévoit que la Hollande livrera à la Suisse, d'ici à la fin de 1946, des marchandises pour une somme d'au moins 75 millions de francs suisses. Parmi les fournitures garanties par les Pays-Bas figurent diverses marchandises qui présentent un intérêt considérable pour l'approvisionnement de la Suisse. Il s'agit notamment de pommes de terre de semence, de graines potagères, de poissons, de paille, de litière de tourbe, d'alcool absolu, de lin teillé, de fer brut, de tuyaux en fer, de matières premières pour produits chimiques, etc. Les Pays-Bas se sont engagés, en outre à nous livrer une certaine quantité de coke.

Le programme des fournitures suisses atteint un montant de 135 millions de francs suisses. Ce programme comprend la livraison d'importantes commandes de machines, pour lesquelles les exportateurs suisses ont ouvert des crédits à long terme au gouvernement néerlandais. Les autres livraisons se répartissent entre nos diverses industries d'exportation. On a tenu compte, d'une part, des nécessités impérieuses de la restauration de l'économie hollandaise, d'autre part, du désir de renouer les relations d'affaires traditionnelles entre fournisseurs suisses et clients hollandais.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Pour un reclassement des localités dites rurales

Des représentants de toutes les communes du canton se sont réunis lundi, au collège des Terreaux, à Neuchâtel, convoqués par le département cantonal de l'intérieur. Il s'agissait d'une conférence d'orientation sur les récentes dispositions fédérales concernant le régime transitoire de l'assurance vieillesse. A cette occasion, une discussion s'est engagée au sujet du problème du classement des communes en localités rurales, mi-rurales et urbaines. Le montant des rentes, comme nous avons déjà eu l'occasion de le faire remarquer, diffère en effet dans des proportions excessives selon de quelle classe il s'agit, et M. Camille Brandt a rappelé à l'assemblée que le gouvernement neuchâtelois poursuivait ses démarches auprès de l'autorité fédérale pour obtenir la suppression de la classe rurale dans notre canton, ou tout au moins le transfert dans la classe mi-rurale du plus grand nombre possible de localités laissées jusqu'ici dans la dernière classe.

Industrialisé comme il l'est, notre canton ne connaît pas les différences sensibles dans le coût de la vie entre la ville et la campagne qui existent dans des régions véritablement agricoles. Si l'on songe par exemple que des communes aujourd'hui industrielles, comme Travers, Noiraigue, Fontainemelon, Saint-Aubin, Boudry, Cortalloid, sont classées dans la catégorie rurale, on ne manquera pas de penser qu'il y a là une grosse injustice ; de cause du montant des rentes d'abord, et parce que le revenu limite étant plus bas en zone rurale qu'ailleurs, nombre de personnes qui auraient en fait besoin de l'aide fédérale dans ces localités ne peuvent actuellement en bénéficier. NEMO.

Arrivée d'un convoi d'enfants italiens

Hier soir, à 18 h. 9, est arrivé en gare de Neuchâtel un convoi d'enfants italiens — le premier de ce genre dans le canton — venant de Milan et de la région avoisinante. Ces enfants, âgés de 5 à 10 ans, chétifs et dépourvus de bagages, ont été répartis dans des familles d'origine italienne et tessinoise des districts de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds et du Val-de-Travers. Il est prévu d'accueillir en janvier, dans notre canton, si les inscriptions sont suffisantes, un nouveau groupe d'enfants italiens.

Contre la construction d'une maison locative

La fondation « Cordama », constituée après la mort de M. Hermann Russ, pour assurer notamment l'entretien de la grande volière que l'on connaît à Serrières, a fait opposition au projet de construction, prévu par la commune, d'une nouvelle maison locative au Clos-de-Serrières. Elle estime que le bâtiment serait trop près de la volière.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

François Gos à la Galerie Orlac

Est-il nécessaire de présenter François Gos comme peintre ? A moins que certains n'aient l'idée de le confondre avec Albert Gos, son père, je ne le crois pas. François, qui est écrivain à ses heures, est resté fidèle à nos Alpes et particulièrement à nos hautes cimes que son père a peintes sans se lasser. Lui aussi hante la région du Cervin et tire de cette nature éprouvée et grandiose des pages sobres et vraies. C'est un « Cervin triste » (7) au ciel chargé de nuages à tonalité bleue, ou le « Stellisee et Cervin » (9) qui, malgré le défilé vu du site, est une belle impression.

Citons encore la « Chapelle du lac Noir » (23), L'« Argentine » (18), dans les Alpes vaudoises, est un effet de grande vallée avec nuages à contre-jour. Mais notre peintre descend parfois de ses hauteurs ; preuve en est cette vue plongeante sur le village de « Douan » (24) et l'île de Saint-Pierre. Il va même jusqu'en Bretagne — les extrêmes se touchent — où l'océan peut suggérer des impressions du même ordre que la haute montagne. « Chapelle en Bretagne » (8) me semble particulièrement réussie, parce que plus personnelle, plus chargée de la copie. « Port breton » à Camaret (16) est bien composé, bien en page quoiqu'un peu « reportage ».

Si d'aucuns parmi nos peintres font un abus de « beaux » cadres, il en est qui les négligent un peu trop ; c'est le cas ici. N'oublions pas que les visiteurs risquent de prendre cela pour un manque d'égards quand ce n'est probablement qu'un excès de modestie ! Th. D.

Naissances

Monsieur et Madame Robert HAAG-PIAGET ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Martine
Maternité, le 5 décembre 1945
Les Saars 26 — Neuchâtel

Madame et Monsieur René JOLIAT-DÄHLER ont la joie d'annoncer à leurs amis et connaissances la naissance de leur fils

Jean-Marcel
La Chaux-de-Fonds, 5 décembre 1945
Parc 83 — Maternité

Monsieur et Madame René ESTOPPEY-PRIOUR ont la joie d'annoncer la naissance de leur chère petite

Jacqueline-Renée
5 décembre 1945
Maternité — Cortalloid

VIGNOBLE

SAINT-AUBIN

La Migros à la Béroche ?

(a) Sous les auspices de l'Alliance des indépendants, une conférence a été donnée jeudi dernier à Saint-Aubin par M. P. Wagner, ingénieur. Un auditoire assez clairsemé, comprenant surtout des commerçants et des artisans, a entendu un exposé sur la question des prix et des salaires. M. Pattus, député libéral, ainsi que d'autres auditeurs, ont désiré ensuite savoir ce qui se cachait derrière cette causerie anodine, et la discussion s'est étendue aussitôt à la Migros et à son directeur M. Duttweiler, dont on avait dit qu'il se disposait à ouvrir une succursale à la Béroche.

Une intervention de M. J. Duvanel, Dr O. P., a provoqué un vif incident. Quoiqu'il en soit, les organisateurs ont obtenu un résultat contraire à leurs espérances.

CORCELLES-CORMONDRECHE

Un exposé de M. L. DuPasquier sur le tracé du quartier des Verrières-Neuchâtel

(sp) Au cours d'une séance organisée par le Balliment de Corcelles-Cormondreche, M. Léo DuPasquier, conseiller d'Etat, a fait hier soir un exposé sur le projet de construction de la grande artère des Verrières-Neuchâtel. Les auditeurs ont été vivement intéressés par cet exposé qui a été suivi d'une discussion au cours de laquelle on a pu relever que le projet ne soulève pas une notable opposition sur le territoire de Corcelles-Cormondreche, mais que, par contre, c'est à Pesoux que l'on désirerait que le tracé du projet fût dévié. C'est du moins l'avis des futurs bordiers de la nouvelle route.

ROCHEFORT

Les oreillons

(c) Une épidémie d'oreillons a éclaté dans la localité. De nombreux écoliers sont malades. L'effectif des classes moyenne et inférieure du collège en subit le contre-coup.

BOUDRY

Au tribunal de police

Le tribunal de police du district de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Roulet, de Neuchâtel. Il s'est occupé notamment de deux affaires banales. Un père de famille de Colombier a comparu parce qu'il n'avait pas envoyé sa fille à l'école. Il a cependant été acquitté parce qu'il a pu prouver que son enfant était malade.

Faite avait été déposée contre un manœuvre de Bôle qui s'était emparé de bûches de bois sur un tas. Comme il n'a pas été possible de vérifier le bien-fondé de cette accusation, le tribunal l'a acquitté.

CORTALLOID

Soirée de la Croix-Bleue

(c) La section de Croix-Bleue de Cortalloid n'est pas bien grande ; mais elle est vivante et agissante. Samedi 1er décembre, elle a offert, avec le bienveillant concours de la fanfare de tempérance du Vignoble, une très jolie soirée à notre population. Après deux beaux morceaux de musique joués par cette fanfare, le public nombreux assisté à deux pièces de théâtre, l'une fort gaie, l'autre bien actuelle, qui démontra d'évidente façon les dangers de l'alcoolisme au service militaire. Le pasteur G. de Rougemont, membre du comité cantonal et en même temps de la section de Cortalloid, donna ensuite une petite causerie suivie d'un excellent message spirituel, dans lequel montrant les buts de la Croix-Bleue, il remercia en même temps le public présent d'encourager son œuvre.

Une tombola bien achalandée eut un gros succès au cours de la soirée.

SAINT-BLAISE

Soirée de l'Union cadette

(c) L'Union cadette avait invité, comme de coutume le premier dimanche de décembre, ses nombreux amis à venir assister à sa soirée annuelle, à la salle de gymnastique du nouveau collège, remplie jusque dans des nombreux recoins.

C'est toujours avec un grand plaisir que l'on va assister à un théâtre d'enfants. Les deux comédies : « La cabane aux lapins » et « Petite princesse », jouées tout à tour par les garçons et les fillettes, furent particulièrement à tout le public qui du reste ne ménagea pas ses applaudissements à ces jeunes acteurs en herbe. Le programme était encore complété par une évocation de la prière dominicale et la présentation d'ombres chinoises très pittoresques relatant les nombreuses péripéties vécues par la section de Saint-Blaise. La belle réussite de cette soirée prouve aux chefs et combattants de cette sympathique société combien leurs efforts sont appréciés.

GRESSION

Soirée des « Anémones »

(c) La Société des Jeunes filles catholiques a donné sa soirée théâtrale annuelle devant la salle comble.

Le programme figurait un drame : « La chambrée bretonne », et une comédie : « L'appartement 12 bis ».

Pendant les entractes, un duo et une « vaudouiserie » firent prendre patience aux spectateurs.

Il faudrait pouvoir relever les qualités de certaines scènes, nommer telle actrice. Dans l'impossibilité de le faire, nous dirons simplement que la soirée, à laquelle le public, des parents et des amis étaient conviés, a été pleinement réussie.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 5 déc. Température: Moyenne: 2.0; min.: -1.3; max.: 5.4. Baromètre: Moyenne: 718.0. Eau tombée: 4.6. Vent dominant: Direction: ouest-sud-ouest; force: modéré à fort. Etat du ciel: couvert. Neige intermittente le matin; faible pluie l'après-midi.

Niveau du lac, du 4 déc., à 7 h. 30: 429.31	Niveau du lac, du 5 déc., à 7 h. 30: 429.31
Nov. 80	1 2 3 4 5
735	
730	
725	
720	
715	
710	
705	
700	

Prévisions du temps. — Ciel très nuageux à variable. Encore quelques précipitations, surtout dans le nord-est du pays et en montagne. Hausse passagère de la température.

VAL-DE-TRAVERS

Deux soldats arabes refoulés

Un habitant de Fleurier qui se trouvait dans son chalet de montagne, au lieu dit les Preissettes, a rencontré ces jours derniers deux soldats arabes qui se trouvaient en Suisse depuis trois jours, dénués de toutes ressources et ne sachant où ils étaient.

Ils ont été refoulés en France où ils s'étaient enfuis. Ces deux soldats, qui avaient combattu en Ukraine, avaient traversé toute l'Europe pour être finalement internés dans un camp outre-Jura.

FLEURIER

Accident de travail

(c) Mardi, pendant son travail, un ouvrier boucher s'est profondément blessé à une cuisse avec un couteau. Il a dû recevoir les soins d'un médecin.

Vacances scolaires

(c) Les vacances de fin d'année ont été fixées pour les élèves du collège primaire et des classes secondaires et normales du 22 décembre au 21 janvier prochain, ceci en raison des difficultés actuelles de chauffage. Quant aux examens écrits à l'école primaire, ils auront lieu le 18 décembre.

VAL-DE-RUZ

LE PAQUIER

Accident de moto

(c) La nuit de dimanche à lundi, deux voyageurs de Saint-Imier rentraient de Neuchâtel en moto-side-car. A la suite d'un dérapage, leur machine quitta la route au-dessus de Valangin. Tandis que la femme du conducteur s'en tirait sans aucun mal, le motocycliste, pris sous la machine, se dégrada et réussit, malgré ses fortes douleurs, à remettre la moto sur la route et à poursuivre sa course.

Arrivés aux Bugnenets, les voyageurs ne purent continuer à cause de l'état particulièrement dangereux de la route verglacée, ce qui les obligea à redescendre au Paquier pour y chercher du secours.

Le médecin constata trois côtes cassées et une vertèbre que l'on a tout lieu de croire cassée également.

Il est permis d'admirer le courage de ces motocyclistes qui, malgré des douleurs très violentes, ont fait encore plus de trois heures d'efforts pour essayer de rentrer chez lui par ses propres moyens.

LA COTIÈRE

Soirée des jeunes accordéonistes

(c) Dimanche dernier, un nombreux public emplissait la salle communale pour assister à la soirée annuelle du Club d'accordéons de notre région, club dirigé par M. G. Mentha fils.

Elaboré avec goût, le programme comportait notamment quelques marches et valse exécutées avec ensemble et un souci de finesse, en progrès certain sur les années précédentes. Nous avons tous pu apprécier également « l'esprit rond » du potpourri de chansons romandes mimées et costumées. Deux comédies complétèrent le programme. Ceux qui les animèrent, bien que fort jeunes parfois, y mirent tout leur cœur, furent souvent excellents et toujours naturels, c'est la raison pour laquelle nous nous permettons de les féliciter.

RÉGION DES LACS

MORAT

La foire

(c) La première neige s'est mise à tomber pour recouvrir les premiers visiteurs de la foire de décembre. La participation a été plutôt faible et les marchands forains étaient peu nombreux. Les prix des porcs se maintiennent dans les limites de la foire précédente. On a payé 50 à 55 fr. le porclet de 2 mois et 90 à 100 fr. celui de 3 mois. Il a été amené sur le champ de foire 536 porcs et porclets.

Souscription en faveur des Soupes populaires

Anonyme, 1 fr.; S.S., 5 fr.; Br. M., Neuchâtel, 500 fr.; Anonyme, Serrières, 4 fr.; Anonyme, 10 fr. — Total à ce jour: 1688 francs.

Prière de verser les dons au bureau du journal ou à notre compte de chèques postaux spécial pour les souscriptions No IV 33.

Mademoiselle Alice Durig, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Jules Kœpfer, à Neuchâtel ; Madame Rose Durig-Michaud, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Max Durig et leur fils Jean-Claude, aux Brenets ; Monsieur Jean-Louis Durig ; Madame et Monsieur Thophile Ambergier et leurs enfants Claire-Luce et Gédéon ; Madame Cornu et Madame Dubois, ses dévouées, gardes-malades et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Emma MATTHEY-DORET

leur bien chère et vénérée tante, grand-tante et arrière-grand-tante, que Dieu a reprise à Luj dans sa 95^{me} année, après une longue maladie.

Bôle, le 5 décembre 1945.

Parce que tu m'as été en aide c'est pourquoi je me réjouis sous l'ombre de tes ailes.

Ps. LXIII, 8.

L'ensevelissement aura lieu samedi 8 décembre 1945 à 15 heures. Culte pour la famille à 14 h. 30 dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Mademoiselle

Rédacteur responsable: René Braichet
Imprimerie Centrale S. A. Neuchâtel

L'établissement de l'inventaire des avoirs allemands bloqués dans notre pays

ZURICH, 5. — Il y a quelques jours, l'Etat suisse de diplomaties étrangères se rend compte sur place de la grande activité déployée pour l'établissement de l'inventaire des avoirs allemands bloqués en Suisse.